



# Libres penseurs de France

Découvrez nos veilles thématiques

**Infolettre bimensuelle du  
25 avril 2024  
#28**

*La volonté trouve, la liberté choisit. Trouver et choisir, c'est penser, Victor Hugo.*

L'ADLPF propose aux esprits libres une infolettre sur la laïcité en France et dans le monde dans les domaines de la culture et de la politique, de l'éducation et de l'enseignement, de la société et du féminisme, de l'humanisme et de la liberté de conscience.

Nous ne prétendons pas couvrir l'ensemble des domaines où la laïcité et la liberté de conscience sont en jeu mais donner un aperçu de ce qui est diffusé.

**Les articles collectés ne sont pas tous favorables à la liberté de conscience car les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et c'est justement pour permettre de mieux comprendre les dangers qui menacent celle-ci que nous mettons à disposition cette veille numérique.**

## **UNE ASSOCIATION NE PEUT ŒUVRER QU'À LA MESURE DU NOMBRE DE SES ADHÉRENTS**

REJOIGNEZ L'ADLPF POUR LA RENFORCER DANS SES COMBATS  
EN FAVEUR DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET DE LA RAISON

## **ANTISÉMITISME**



### **Antisémitisme, les universités cibles des critiques de la droite au Sénat**

Analyse Lors de la première audition d'une mission sur l'antisémitisme à l'université, mercredi 10 avril, les sénateurs de droite s'en sont pris aux responsables universitaires. Ils leur ont reproché un « déni » face à la hausse des incidents depuis l'attaque du Hamas le 7 octobre.

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
La Croix, le 10 avril 2024**

(...)

Il a décrit un climat universitaire avec des actes antisémites qui ont plus que doublé en six mois. Soixante-sept recensés contre 33 pour toute l'année précédente. Ils ont donné lieu à 8 plaintes, 14 signalements au procureur et 11 saisines des commissions disciplinaires universitaires. Mais ni le ton ni le constat statistique n'ont convaincu des sénateurs très remontés. « Le mot islamisme n'a même pas été prononcé », s'emporte Max Brisson. Son

collègue Stéphane Piednoir (LR) s'étonne du faible nombre de signalements alors que, selon une étude Ifop publiée en septembre, 91 % des étudiants juifs disent avoir subi de l'antisémitisme.

Des associations propalestiniennes et des militants LFI ont provoqué sur plusieurs campus des incidents, comme à Sciences Po Menton, dont la direction n'a pas fait de signalement au procureur, s'indigne la sénatrice des Alpes-Maritimes Alexandra Borchio-Fontimp (LR). Jacques Gersperrin (LR) va plus loin et met en cause le principe de l'élection par leurs pairs des présidents pour expliquer leur « faiblesse ». Face à ces assauts, Guillaume Gellé rappelle les contacts réguliers de France Universités avec les instances juives. Il insiste sur les principes de la liberté académique et de l'autonomie des universités pour justifier que l'université n'est pas une administration comme une autre. Il rappelle les règles de contrôle des associations étudiantes et leurs limites et insiste sur les procédures disciplinaires qui exigent du temps. Sur la défensive, il est toutefois contraint d'admettre l'absence d'un état des lieux sur les sanctions mises en œuvre. « On doit s'organiser de manière différente pour lutter plus efficacement », concède-t-il. Concernant Sciences Po Menton, il s'engage à intervenir auprès de la direction. Les auditions de la mission flash sénatoriale reprendront le 24 avril, avec de rudes passes d'armes en perspective.

[Lire la suite](#)



## Antisémitisme à l'université : Retailleau accuse le président de France Universités d'être « dans un déni total »

Lors d'une audition au Sénat dans le cadre d'une mission d'information sur la montée de l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur, le sénateur Les Républicains s'est dit « absolument pas rassuré » par les réponses de Guillaume Gellé.

[Lire la suite](#)



## Comment l'université de Strasbourg, secouée par le conflit à Gaza, tente, malgré un regain d'antisémitisme, de rester un lieu de débat

REPORTAGE | Des tags quotidiens, des blocages ponctuels, une agression physique, un dialogue entre étudiants tabou... A l'instar de nombreuses universités françaises, les répercussions du conflit entre Israël et le Hamas n'épargnent pas le campus de Strasbourg, obligeant direction et enseignants à une délicate équation.

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPP :*

**Article issu du quotidien,  
Le Monde, le 16 avril 2024**

### Sommaire

#### 1. Climat anxieux,

"Strasbourg et sa région accueillent l'une des plus anciennes et importantes communautés juives de France, avec une forte tradition de dialogue interreligieux. Or, ces derniers mois – sans aller jusqu'à l'agression physique, un cas extrême et isolé –, s'est installé un climat qui peut être anxieux pour des jeunes de

confession juive. Victor (qui n'a pas souhaité donner son nom), étudiant en master 2 d'actuariat – « des maths appliquées », précise ce passionné –, fait désormais très attention à ne pas garder sa kippa quand il sort de chez lui, même dans le quartier juif du Contades. Et, bien qu'il se sente profondément concerné par ce qui se passe en Israël, il ne se verrait pas coller des affiches pour les otages, « trop dangereux », estime-t-il.

(...)

Dans sa lutte contre l'antisémitisme, la direction de l'université est jugée irréprochable par tous les interlocuteurs rencontrés. Dès l'attaque d'octobre, un communiqué était publié pour appeler au calme. Son président, Michel Deneken, prêtre catholique, s'exprime régulièrement sur la question. « Les étudiants savent qu'ils trouveront toujours un soutien auprès de moi, de l'université. Certains me disent "en tant que juifs, on reste discrets". Eh bien, moi, ça ne me va pas ! », souligne-t-il, rappelant que le regain de tension actuel n'est pas nouveau. À chaque embrasement au Proche-Orient, la France enregistre une hausse des actes et propos antisémites. « L'université n'est pas en dehors de la société, elle en est un prolongement », rappelle le président.

(...)

Face à ce problème, la direction vient de décider d'ajouter sur le site de l'université un espace qui permettra à tout étudiant de dénoncer des faits d'antisémitisme ou de racisme. À l'autre bout : la DGS, le service juridique et la référente racisme et antisémitisme, tous tenus à un devoir de confidentialité, recevront ces signalements. L'espoir est que la parole puisse se libérer, à l'image de ce qui s'est passé pour les violences sexistes, sexuelles et homophobes, longtemps restées dans l'ombre car les victimes n'osaient pas s'exprimer."

## **2. Repli sur soi général,**

"Une seule conférence a été organisée, par Sciences Po Strasbourg, qui fait partie de l'université mais ne se trouve pas sur le même campus, et l'association étudiante Sciences Po Forum, avec le journaliste Pierre Haski, sur l'Europe face au conflit israélo-palestinien. L'amphithéâtre de 300 places était plein. « On s'est entouré de quelques précautions, notamment trois vigiles supplémentaires aux entrées de l'amphi, et j'avais demandé qu'il n'y ait pas de drapeau palestinien, explique Jean-Philippe Heurtin, le directeur de l'institut d'études politiques. Le débat s'est tenu dans le plus grand calme et respect mutuel. »

(...)

On s'écharpe aussi sur les mots. « Le sionisme, ce n'est pas soutenir Nétanyahou ! On peut être français sans être macroniste », s'agace Natacha Hubelé, la responsable de l'UEJF. « Je me considère comme antisioniste et je ne suis pas antisémite », explique de son côté Eran Shuali, maître de conférences en philologie biblique à la faculté de théologie de Strasbourg, juif israélien installé en France depuis vingt ans.

Symptomatique de ce repli sur soi général, le comité Palestine Unistras, celui de l'université de Strasbourg, a refusé de participer à notre reportage. Les membres (qui ont organisé des débats, notamment sur le système de santé à Gaza, et des événements pour faire connaître la culture palestinienne) en ont assez de l'amalgame fait par certains entre défense des droits des Palestiniens et antisémitisme.

(...)

Pour les enseignants et les responsables universitaires, l'exercice n'a rien d'évident. Chacun cherche l'équilibre et la justesse. « Après le 7 octobre, nous avons été un certain nombre d'enseignants à faire des points, selon nos spécialités, sur ce qui était en train de se passer et il n'y a eu aucune difficulté », assure Jean-Philippe Heurtin, le directeur de Sciences Po, qui dit veiller

à un « traitement rationnel » du débat. « Certaines choses sont inaudibles, comme la remise en cause de l'existence d'Israël, ce qui n'empêche pas la critique du gouvernement israélien », souligne M. Heurtin. Pour preuve : il a accordé une salle au comité Palestine de l'institut d'études politiques pour que ses membres se réunissent : « J'ai tenu à assister à cette assemblée et je n'ai pas entendu une seule parole qui relèverait de l'antisémitisme. »"

### 3. « Écouter les historiens ».

"À l'université aussi, on précise avoir donné de l'espace au comité Palestine Unistras pour qu'il organise ses événements. « Ils nous accusent de brider leur liberté d'expression. Et c'est vrai qu'en octobre, nous les avons fait sortir d'un bâtiment, mais c'est uniquement parce qu'ils n'avaient pas fait de demande de réservation. Il y a des procédures à respecter », souligne la DGS, Valérie Gibert.

Maîtresse de conférences en histoire contemporaine à Strasbourg, spécialiste de la mémoire de la Shoah, Audrey Kichelewski explique vouloir « rafraîchir » son cours sur les violences de masse et génocides au XXe siècle. « Il faut vraiment que les étudiants réfléchissent au sens des mots qui sont employés. Je suis capable de reconnaître que ce qui se passe dans la bande de Gaza est horrible, sans avoir besoin de le comparer au ghetto de Varsovie ! », explique Mme Kichelewski qui appelle à « écouter les historiens ». Après le 7 octobre, elle-même a dû rassurer une de ses étudiantes, juive, qui ne voulait plus venir en cours en amphi, par peur. « Il est délirant qu'un conflit qui se passe à 5 000 kilomètres puisse avoir des répercussions sur des étudiants juifs qui veulent juste suivre leurs études ! »

Eran Shuali, l'enseignant d'hébreu biblique à la fac de théologie, assure, lui, se sentir bien à Strasbourg. « Mais en tant qu'Israélien, on vit une période difficile au niveau de l'affect, reconnaît-il. On a été bouleversé par l'ampleur du massacre commis le 7 octobre, mais je n'aurais jamais imaginé qu'Israël soit capable d'une riposte d'une telle violence. » Dans son cas, le débat impossible ne se pose pas à l'université, où il a reçu de nombreuses marques de solidarité après l'attaque du Hamas, mais avec ses amis et sa famille restés en Israël."

[Lire la suite](#)



## Antisémitisme dans les universités : « Une libération de la parole est nécessaire, à l'image de ce qui a été fait pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles »

Guillaume Gellé, président de France Universités, appelle à mettre en place des dispositifs spécifiques dans les universités pour libérer la parole des étudiants sur les questions d'antisémitisme et de racisme.

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
Le Monde, le 18 avril 2024**

### Sommaire

#### 1. Quelles ont été les répercussions du conflit Israël-Hamas sur les universités ?

"Après l'attaque du 7 octobre 2023, on a eu le sentiment que le nombre d'actes antisémites était en train d'augmenter fortement. Nous avons organisé une enquête pour le vérifier. Elle a révélé une multiplication par deux des actes d'antisémitisme dans les

universités (67 actes depuis le 7 octobre), comparativement à l'année 2022-2023 (33 actes antisémites). Ce sont des dérives inacceptables qui n'ont pas leur place sur nos campus. Mais rappelons-nous que les universités ne sont pas en dehors de la société, elles souffrent des mêmes maux. Or, selon le Conseil représentatif des institutions juives de France, le nombre d'actes antisémites en France a été multiplié par quatre entre 2022 et 2023."

**2. Dans un sondage commandé par l'Union des étudiants juifs de France en septembre 2023, 91 % des étudiants juifs ont dit avoir subi des actes ou propos antisémites pendant leur scolarité. Pensez-vous qu'il y ait un problème de remontées des faits d'antisémitisme à l'université ?**

"Oui. Ce que l'on observe, c'est qu'en cas de problème, les étudiants ont davantage tendance à se tourner vers des associations spécialisées que vers l'institution universitaire. Il faut qu'on arrive à changer ça. Une libération de la parole est nécessaire, à l'image de ce qui a été fait pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

(...)

Nous demandons aussi à avoir des canaux de communication directs avec le ministère de la justice pour être plus efficaces. France Universités propose la désignation d'un référent enseignement supérieur et recherche auprès de chaque parquet. Actuellement, lorsque nous engageons des actions en justice, nous n'avons pas forcément de retours. C'est un vrai handicap pour convaincre les étudiants de se tourner vers nous."

**3. De quels outils les universités disposent-elles actuellement pour lutter contre l'antisémitisme et le racisme ?**

"En matière de délits, les présidents et présidentes d'université ont à leur disposition : le signalement au procureur via l'article 40 du code pénal, le dépôt de plainte, ainsi que le recours à une juridiction spécialisée que sont les sections disciplinaires des universités. Elles permettent de prononcer des sanctions administratives à l'encontre d'étudiants qui n'auraient pas respecté le règlement intérieur d'une université, règlements qui sont d'ailleurs très précis sur la question de l'antisémitisme. À ce propos, un étudiant de l'université Toulouse-Capitole vient d'être suspendu un an, dont six mois avec sursis pour avoir diffusé des propos antisémites sur Instagram.

Mais il faut du temps, parfois plusieurs mois, pour que ces sanctions soient prononcées. D'où l'écart qui peut parfois nous être reproché entre le nombre de cas recensés et le nombre d'étudiants sanctionnés. Nous avons également reçu des directives de notre ministère afin que toutes les universités se dotent d'un référent racisme et antisémitisme. C'est important."

**4. Vous avez été invité à vous exprimer sur ce sujet de l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur à l'Assemblée nationale et au Sénat. Plusieurs députés et sénateurs vous ont accusé d'être dans une forme de déni. Que leur répondez-vous ?**

"Ces propos relatifs à un soi-disant déni sont des raccourcis qui stigmatisent l'université au moment où elle a au contraire besoin de se voir renforcée, en tant qu'institution, dans la société, pour être plus efficace. Notre mission est notamment de mener des travaux de recherche pour éclairer les décideurs politiques dans leur prise de décision. Or il y a par exemple de moins en moins de thèses de doctorat sur les questions relatives à l'antisémitisme."

**5. Au sein des universités, les militants pour les droits des**

## **Palestiniens dénoncent un amalgame fréquent entre critique de la politique israélienne et antisémitisme. Que leur répondez-vous ?**

"Les présidents et présidentes d'universités sont responsables de l'ordre public dans leur université. Ils sont aussi les garants des valeurs universitaires, notamment celles du débat. L'application de la loi et le respect de l'ordre public : c'est à partir de ces deux considérations que nous décidons d'organiser ou non des débats. Débats qui, dans la plupart des cas, se passent très bien. Je rappelle qu'il y a plus de 15 000 événements qui sont organisés chaque année dans les universités. Il faut avoir cet ordre de grandeur à l'esprit."

## **6. Avec les derniers événements au Moyen-Orient, craignez-vous des tensions supplémentaires dans les universités ?**

"Les derniers événements entre Israël et l'Iran sont inquiétants pour les universités dans la mesure où ils prolongent un état de tension qui existe sur nos campus et qui est le résultat bien souvent d'une instrumentalisation politique des débats."

[Lire la suite](#)



---

## **APOLOGIE DU TERRORISME**



### **Convocation de Mathilde Panot : pourquoi les poursuites pour « apologie du terrorisme » sont en hausse ?**

La présidente des députés LFI, Mathilde Panot a annoncé, mardi, sa convocation par la police dans le cadre d'une enquête pour « apologie du terrorisme » en raison d'un communiqué de son groupe parlementaire après les attaques du Hamas contre Israël le 7 octobre. Depuis la loi du 13 novembre 2014, les parquets poursuivent plus régulièrement au motif de cette infraction. Explications.

(...)

À gauche, les responsables politiques ont condamné la convocation de la députée LFI. Le Premier secrétaire du PS, Olivier Faure a dénoncé « une atteinte grave à la démocratie ». La patronne des Écologistes, Marine Tondelier a fustigé « la loi Cazeneuve de 2014 qui a permis de limiter l'expression politique sous prétexte d'apologie du terrorisme ».

#### **Sommaire**

1. Une infraction spécifique,
2. Comment qualifier l'infraction ?
3. Plus de 600 enquêtes ouvertes depuis le 7 octobre.

[Lire la suite](#)





## La France insoumise : Mathilde Panot convoquée par la police pour "apologie du terrorisme"

Mathilde Panot, la patronne des députés insoumis, a annoncé, mardi 23 avril, être convoquée par la police pour "apologie du terrorisme". C'est la toute première fois dans la Ve République qu'une présidente d'un groupe d'opposition est convoquée pour un motif aussi grave.

[Voir la vidéo](#)



## Mathilde Panot convoquée pour « apologie du terrorisme », le gouvernement doit mettre fin à cette sinistre dérive

La convocation par la police de la présidente du groupe LFI à l'Assemblée est la dernière illustration d'un dévoiement de la notion d'« apologie du terrorisme » pour brider la légitime liberté d'expression des militants et responsables politiques.

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
Libération, le 24 avril 2024**

(...)

Disons-le comme on pose un préalable, il n'y a rien de commun et aucun parallèle possible entre les propos - juridiquement condamnables et pour lesquels ils ont d'ailleurs été plusieurs fois condamnés - tenus par Éric Zemmour, Jean-Marie Le Pen ou Dieudonné en matière d'incitation à la haine raciale et d'antisémitisme, et ceux qui ont conduit à la convocation par la police de la candidate LFI aux européennes, Rima Hassan, et maintenant de la présidente des députés insoumis, Mathilde Panot, dans le cadre d'une enquête pour «apologie du terrorisme» ouverte après le communiqué publié par son groupe dans la foulée du 7 Octobre.

Un communiqué qui a suscité de nombreuses critiques car il ne condamnait pas clairement le massacre ayant visé Israël et que le terme « terrorisme » n'y figurait pas, mais en rien une glorification des actes du Hamas. Il faut espérer que la justice saura faire la part des choses, même si la condamnation à un an de prison avec sursis pour ce même motif du secrétaire général de la CGT du Nord a de quoi inquiéter. En cause, un tract estimant que les massacres perpétrés par le Hamas le 7 Octobre avaient été «provoqués» par «les horreurs de l'occupation illégale». On peut désapprouver cette grille de lecture et même la dénoncer, mais il apparaît hors de propos d'en faire une « apologie du terrorisme ».

(...)

Il faut s'inquiéter de l'impact de la circulaire envoyée le 10 octobre, trois jours après l'attaque du Hamas, par le ministre de la Justice aux procureurs pour leur demander « une réponse pénale ferme et rapide » face à l'antisémitisme et à « l'apologie du terrorisme ». Derrière une intention en apparence louable, au moins sur le papier - a fortiori alors que les paroles et les actes antisémites ont explosé ces derniers mois -, s'est noué le cadre d'un dévoiement. Quand la présidente d'un des principaux groupes politiques d'opposition à l'Assemblée nationale se retrouve indûment convoquée par la police pour rendre des comptes sur une prise de parole publique alors qu'elle n'a clairement enfreint aucune loi - ce qui, chacun en convient, n'aurait pas été le cas en d'autres circonstances... -, il est urgent de dire : ça suffit.



## ATTEINTE À LA LAÏCITÉ



### Imam au Parlement bruxellois : l'élu à l'initiative de l'invitation réclame... 2 milliards d'euros de dédommagement à la Ville de Bruxelles

En février dernier, une vidéo commence à circuler sur le web : on y voit un imam en train de réciter une sourate du courant à la tribune du Parlement bruxellois. Très vite, les réactions fusent, notamment des partis de droite comme le MR, ou Théo Francken de la N-VA. Ces derniers s'offusquent de cette scène, un peu étonnante.

[Voir la vidéo](#)

### Éducation : plus d'un quart des atteintes à la laïcité ont lieu à l'école primaire, révèle un rapport

Les atteintes à la laïcité sont en explosion à l'école primaire. Selon un nouveau rapport de l'Éducation nationale, près de 28% des faits signalés ont eu lieu dans le premier degré. Un chiffre qui a doublé par rapport à l'année dernière.

#### Sommaire

1. Un chiffre qui double en un an,
2. Des faits régulièrement passés sous silence.

[Lire la suite](#)

### "Il n'y aura pas de guerre de religions à l'école" : Attal promet le respect de la laïcité en milieu scolaire

Le Premier ministre a estimé ce jeudi 18 avril à Viry-Châtillon (Essonne) que le plus souvent "les troubles ou violences" qui touchent le monde scolaire "ont un sous-texte identitaire ou religieux."

[Lire la suite](#)

### Atteintes à la laïcité à l'école : "L'enjeu est de faire comprendre que la laïcité n'est pas une contrainte, c'est une liberté", explique Gabriel Attal

Après 100 jours passés à Matignon, le Premier ministre Gabriel Attal est face à BFM pour répondre aux questions de la rédaction. Au programme, les annonces sur la délinquance des mineurs dévoilées ce jeudi matin, le plan d'économies budgétaires après le dérapage du déficit public en 2024 ou encore les difficultés de la liste de la majorité pour les élections européennes du 9 juin prochain.



## Atteintes à la laïcité à l'école : une baisse des signalements en mars

En mars 2024, 525 signalements d'atteinte au principe de laïcité ont été recensés dans les 59 260 écoles et établissements du second degré, selon le dernier bilan de l'action des équipes des valeurs de la République.

[Lire la suite](#)



---

## CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN



### Vive colère sur des campus américains après des arrestations de manifestants pro-palestiniens

La colère est restée vive mardi chez de nombreux étudiants américains après que des appels de dirigeants d'universités à la police ont mené à des arrestations massives de manifestants pro-palestiniens, dernier épisode de la tourmente provoquée par le conflit à Gaza sur des campus du pays.

[Lire la suite](#)



### Guerre Hamas-Israël : Columbia, Yale, NYU... les campus américains à nouveau au bord de l'embrasement

Après plusieurs mois d'accalmie, les manifestations pro-Palestine se multiplient dans plusieurs universités américaines. Les arrestations aussi.

[Lire la suite](#)



### Proche-Orient : comment apaiser le débat et le climat de violence à l'université ?

TRIBUNE | Deux professeurs appellent au retour d'une « discussion critique » pour apaiser le climat de violence qui règne dans nos universités.

[Lire la suite](#)





## États-Unis : le discours d'une étudiante pro-palestinienne annulé par une université

Major de promo, Asna Tabassum, devait prendre la parole lors de la cérémonie de remise des diplômes de l'université. Elle est accusée d'avoir promu des textes antisémites.

### Sommaire

1. Polémique autour d'écrits antisémites,
2. Une justification « peu claire » pour l'étudiante.

[Lire la suite](#)



---

## CONSEIL DES SAGES DE LA LAÏCITÉ



### École : « Alain Policar doit quitter le Conseil des sages de la laïcité »

TRIBUNE | Le collectif Vigilance collèges lycées juge que les récents propos tenus par le sociologue, nommé par Pap Ndiaye, « recourt à des arguments utilisés par l'entrisme islamiste » par le collectif Vigilance collèges lycées.

[Lire la suite](#)



**é Laïcité République**  
*est pas une opinion, c'est la liberté d'es*



### Alain Policar écarté : le Conseil des sages confirmé dans ses missions (CLR, 24 av. 24)

« La laïcité est un principe fondamental de la République française. Depuis de longues décennies, elle contribue à sa stabilité et à la cohésion de la nation. L'école constitue un lieu d'expression particulier de la laïcité. Elle permet en effet la transmission des savoirs et des valeurs, et ainsi la formation de citoyens libres et éclairés. La responsabilité de l'institution scolaire est de garantir la liberté de penser et de respecter les convictions des élèves en veillant de les protéger de tout prosélytisme et de toute emprise religieuse ou idéologique »

[Lire la suite](#)



---

## DÉRIVE COMMUNAUTARISTE



## Soumission : la France face à la police des mœurs islamiques | operanewsapp

CONQUÊTE | Ces derniers jours, plusieurs personnes ont été agressées en France pour non-respect des us et coutumes défendus par l'islam radical.

[Lire la suite](#)



## De Bordeaux à Viry-Châtillon, la bataille de normes au sein de l'islam fait des victimes

Édito | En France comme ailleurs, les plus rigoristes cherchent à imposer leur norme par l'intimidation, et arment culturellement des agresseurs en tous genres.

[Lire la suite](#)



## Ramadan : la milice des mœurs

Des fanatiques ont tué ou agressé plusieurs personnes qu'ils jugent comme de « mauvais musulmans » pour ne pas avoir respecté les règles durant le mois de jeûne. Le mal est profond.

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu de l'hebdomadaire,  
Franc-Tireur, le 17 avril 2024**

(...)

Ces violences ne sont pas des attentats. En revanche, elles ont en commun de rappeler à l'ordre, de façon communautariste, ceux que les agresseurs jugent être de « *mauvais musulmans* ». Une assignation que l'on voit fleurir sous les posts TikTok ou Instagram de Français de culture musulmane, accusés par leurs abonnés de « *pécher en plein ramadan* » à cause de leur tenue, jugée « *pas assez pudique* », ou en raison de leur homosexualité. Des commentaires dangereux. La base du « *takfirisme* » étant de mettre à l'index ceux qui ne suivent pas leurs préceptes. Ce qui en fait des cibles à abattre. Un discours qui rappelle à ceux qui voudraient l'oublier que les musulmans libres sont toujours les premières cibles des fanatiques. Et que la laïcité – ainsi que la régulation des discours haineux – reste la meilleure des protections.

[Lire la suite](#)



---

**DÉRIVE IDENTITAIRE**



## « Sous-hommes » et xénophobie : les élus bourguignons du RN en roue libre

À retrouver aussi cette semaine dans « Frontal », la newsletter qui passe au crible l'actualité de l'extrême droite : les fausses nièces de Marine Le Pen sur TikTok, la CGT contre l'extrême droite et des saluts nazis dans une bibliothèque universitaire de Saint-Étienne.

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
Libération, le 17 avril 2024**

(...)

À Paris, le député Rassemblement national Julien Odoul est très calme. Au conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, où il siège également, c'est une autre histoire. Jeudi dernier, lui et les siens y ont brandi des affiches « Voleurs étrangers dehors », en soutien à deux militantes du collectif de « féministes » identitaires Némésis qui, le 7 avril, avait mis en avant le même message lors du carnaval de Besançon - l'une d'elles, âgée 19 ans, ayant été placée en garde à vue deux jours plus tard. Lors de la même séance, le socialiste Jérôme Durain dit aussi avoir entendu le RN Thomas Lutz dire que « les Untermensch, cela suffit ! » en parlant d'une de ses collègues. « Untermensch » est un terme allemand prisé des nazis, qui signifie « sous-hommes ». Après avoir réfuté l'emploi du terme, le frontiste a regretté une utilisation « inadéquate, inappropriée et très malheureuse », visant à « qualifier le statut des élus de l'opposition » et non à « un parallèle avec le martyr du peuple juif ». « C'est inadmissible et c'est la démonstration que le RN est dangereux, que c'est un parti xénophobe et qu'il va puiser ses références dans le pire de l'histoire », réagit Jérôme Durain.

(...)

Léna, Amandine, Chloé... Autant de « nièces » de Marine Le Pen qui n'existent pas mais qui ont quand même un compte TikTok où elles cumulent plusieurs milliers d'abonnés. Selon la RTS, qui révèle l'information, il s'agit en fait de « deep fake », soit la modification d'une vidéo par l'intelligence artificielle. Dans ce cas, le visage de la femme politique d'extrême droite est implémenté sur le corps de jeunes influenceuses à succès. Les vidéos en question reprennent les codes de la réussite algorithmique sur TikTok : musique tendance, chorégraphie et poses suggestives. Sauf que le message est parfaitement politique et globalement raciste. Morceaux choisis : « Quand tu te balades à Paris, tu vois plus de voiles que de baguettes de pain », « Mohamed c'est le mec qui insulte le RN, mais qui finit dans mes DM » ou encore « voilà la robe que je vais porter pour la victoire de Jordan [Bardella, ndr] ». Des comptes similaires existaient avec le visage de Marion Maréchal, tête de liste Reconquête. Ils ont depuis été supprimés. Le RN a fait part de sa volonté de « porter l'affaire en justice ».

(...)

« Lorsque l'extrême droite arrive au pouvoir, elle s'attaque en premier aux travailleurs, à leurs droits et à leurs représentants. Nous sommes en première ligne contre elle. » Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, n'a pas mâché ses mots en ouvrant mardi à Paris une matinée de débats consacrée à la lutte contre l'extrême droite, en compagnie de syndicats italiens et allemands. « Nous devons retrouver l'essence même de la création européenne : empêcher les fascistes d'arriver au pouvoir », a martelé Binet. Objectif : réseauter aussi bien que l'extrême droite en Europe pour mieux s'y opposer. Et s'inspirer de l'exemple allemand où société civile, partis de gauche et syndicats ont largement mobilisé, ces derniers mois, contre le parti AfD. S'inspirer aussi des syndicalistes italiens confrontés à un gouvernement d'extrême droite qui, selon leur représentant

Mauricio Langini, « ne cherche pas à gouverner mais à commander ».

[Lire la suite](#)



---

## DÉRIVE ILLIBÉRALE



### Trop de (ré)pression sur la liberté d'expression

Pour bien répondre à la question, il faut d'abord s'extraire du « bruit » et de la « fureur », propres à Jean-Luc Mélenchon. Laisser de côté (en tout cas essayer !) ses saillies nauséabondes, un président d'université qu'il compare au nazi Adolf Eichmann, sur l'air, ensuite, du « vous m'avez mal compris ».

Mettre tout ça à distance, pour constater qu'effectivement, depuis une semaine au moins, nos libertés publiques souffrent !

[Écouter la suite](#)



---

## DÉRIVE MÉDIATIQUE



### Après l'interdiction d'une conférence sur la Palestine à Lille, les outrances de Jean-Luc Mélenchon

Alors que la préfecture du Nord avait interdit la conférence sur la Palestine de La France insoumise, tout comme l'université de Lille la veille, l'ancien candidat à la présidentielle a tenu un discours virulent aux parallèles injurieux, fustigeant « les délateurs » et se disant victime de « violence politique ».

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
Le Monde, le 19 avril 2024**

(...)

Détonnant par rapport au meeting de mercredi, qui s'était tenu à quelques kilomètres de là, à Roubaix (Nord), Jean-Luc Mélenchon a basculé dans l'outrance, livrant un discours d'une grande violence. Alors que tous les socialistes étaient montés au créneau dans la journée pour défendre LFI et contester l'interdiction du préfet, le triple candidat à la présidentielle s'en est pris au député socialiste de l'Essonne, Jérôme Guedj, qu'il a comparé à « un lâche de cette variété humaine que l'on connaît tous, les délateurs, ceux qui aiment aller susurrer à l'oreille du maître ». L'élu avait exprimé ses réserves vis-à-vis du logo de Libre Palestine, une carte montrant dans un même territoire de manière indistincte la Cisjordanie, Gaza et Israël. Sans pour autant plaider pour l'annulation de la conférence. « Il n'a pas demandé l'interdiction, il s'est contenté de dénoncer », a rétorqué Mélenchon, dans des sous-entendus douteux.

Le septuagénaire a continué à convoquer l'histoire dans ses heures les plus sombres, multipliant les parallèles injurieux. Il a

évoqué « les bassesses de la police française », qui ont conduit à « la rafle du Vél' d'Hiv », « les capitulards », « les fascistes » et « les lâches » et assimilé le président de l'université à « Eichmann », ce fonctionnaire nazi rouage de la « solution finale », qui pendant son procès s'était défendu en assurant avoir simplement obéi aux ordres.

Pour Mélenchon, le président de l'université est d'ailleurs « celui qui a cédé ». « Il s'est aplati ! Il s'est couché ! », a-t-il ajouté. Avant de s'en prendre au préfet : « Ils ont des consignes pour interdire, mais de qui ? Le ministre de l'intérieur prétend ne pas être au courant et le président dit que tout le monde doit pouvoir parler », s'est-il étonné. L'entourage des « insoumis » rappelle que le fonctionnaire avait été nommé en Corrèze par François Hollande, sous-entendant sa proximité avec les socialistes. Pour le triple candidat à la présidentielle, « nous interdire de parole constitue un franchissement de seuil incroyable de violence politique ».

(...)

L'intervention de M. Mélenchon a suscité des applaudissements nourris du côté du public. Mais ces nouvelles outrances risquent de creuser le fossé avec le reste de la gauche. Publiquement, les socialistes se sont bien gardés de tout commentaire. Jérôme Guedj, auquel le discours de son ancien mentor n'a pas échappé, a préféré ne pas en rajouter. À voix basse, certains ont vu dans la sortie de Mélenchon « un repli sectaire », et la volonté d'attiser l'affrontement avec le Parti socialiste, alors que ces derniers comptent s'appuyer sur un bon score aux européennes pour rebattre les cartes du centre de gravité de la gauche. Au sein de LFI, certains s'inquiètent de l'escalade verbale de l'ex-sénateur.

[Lire la suite](#)



## Mélenchon s'explique après avoir comparé le président de l'université de Lille à Adolf Eichmann

LE FIGARO

Après l'annulation de sa conférence sur Gaza la veille, Jean-Luc Mélenchon a aussi réclamé ce vendredi des sanctions contre le préfet du Nord, dénonçant « un abus de pouvoir ».

[Lire la suite](#)



## ÉDITO | "Les vrais défenseurs de la liberté défendent aussi celle des autres", estime Étienne Gernelle

Une conférence sur la Palestine qui devait accueillir Jean-Luc Mélenchon et Rima Hassan à l'Université de Lille a été annulée.

Que ce soit dit : je défends Jean-Luc Mélenchon dans cette affaire, et ce même si je considère que ses positions sur Israël et Gaza – car c'était le sujet de cette conférence – sont souvent empreintes d'une terrifiante complaisance à l'égard du Hamas et de l'islamisme en général.

[Lire la suite](#)





## Mélenchon compare le président de l'Université de Lille à Eichmann, le gouvernement vole à son secours

Jean-Luc Mélenchon a comparé Régis Bordet au criminel nazi Adolf Eichmann. La ministre de l'Enseignement supérieur Sylvie Retailleau a pris la défense de l'enseignant.

[Lire la suite](#)



## « Avec sa référence à Eichmann, Jean-Luc Mélenchon a ouvert une affaire dans l'affaire »

Les faits | En comparant le président de l'université de Lille, coupable de « s'être couché devant les censeurs » au criminel nazi Adolf Eichmann, Jean-Luc Mélenchon s'est référé aux écrits d'Hannah Arendt sur « la banalité du mal ». Cette figure du « criminel de bureau », simple rouage d'un système génocidaire, souffre de beaucoup d'inexactitudes historiques, selon le spécialiste du nazisme Johann Chapoutot.

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
L'Opinion, le 24 avril 2024**

(...)

Quoique l'on pense de cette comparaison, Jean-Luc Mélenchon est fidèle aux thèses d'Hannah Arendt dans Eichmann à Jérusalem. Essai sur la banalité du mal.

Que nous dit-elle dans ce recueil d'articles écrits après avoir assisté à quelques audiences du procès du logisticien de la Solution finale, en 1961 ?

D'abord, que tout le monde s'attendait à voir dans le box des accusés un criminel par excès, la caricature d'un nazi, l'incarnation du mal. Or, Hannah Arendt a été stupéfaite par la médiocrité presque inoffensive du prévenu. Elle a vu en lui un homme qui fait le mal parce qu'il est, en réalité, un criminel par défaut - défaut d'intelligence, de volonté, de culture, d'empathie. Étranger à toute pensée, Eichmann procédait, disposait, organisait, sans interroger la fin ultime de ses actions, c'est-à-dire l'assassinat de millions d'individus. En tant que philosophe, Arendt perçoit donc le mal contemporain comme la conjuration quotidienne d'êtres médiocres, d'esprits serviles, d'exécutants mis en rang dans des bureaux. Mais en tant que journaliste, elle n'a pas compris qu'Eichmann jouait un rôle lors de son procès en 1961.

C'est-à-dire ?

Il y a un malentendu chez Hannah Arendt. Elle fonde toute son analyse sur un procès au cours duquel Adolf Eichmann a joué le rôle factice d'un imbécile pour correspondre aux stéréotypes de l'officier allemand, tout simplement parce qu'il voulait sauver sa vie. Or les nombreuses heures d'entretien enregistrées en 1957, lorsqu'Eichmann était exilé à Buenos Aires, prouvent combien il participait sciemment à l'entreprise génocidaire. Plutôt que de faire référence à ce que dit Hannah Arendt du Troisième Reich, il faut revenir à la culture bonapartiste des grands corps de l'État.

(...)

Cette servilité a abouti, au mieux, à une atteinte aux libertés de réunion dans le cas de la conférence de Jean-Luc Mélenchon et Rima Hassan.

Était-ce bien la peine de convoquer la mémoire de la Shoah pour s'en indigner ?

La référence au nazisme et à la Shoah a suscité une émotion bien compréhensible. Ce que l'on peut reprocher à Jean-Luc Mélenchon dans sa référence à Eichmann, c'est d'avoir ouvert une affaire dans l'affaire, une polémique dont on se serait bien passé. Il y a chez lui une réaction d'orgueil qui consiste à ne jamais revenir sur ce qu'on a dit, y compris lorsqu'on a commis une faute. Le 7 octobre, c'était déjà une erreur d'avoir omis de qualifier l'attaque du Hamas de terroriste et de camper sur cette position prise dans le premier communiqué. Ensuite, quand l'offensive médiatique se met en route, vient la tentation de se bunkériser, de se retrancher à l'intérieur de son camp. C'est contreproductif sur le plan politique et même civique, car la préoccupation fondamentale, ce sont bien les atteintes aux libertés fondamentales qui n'en finissent plus, et dont il a été lui-même victime, ainsi que son mouvement politique.

(...)

Je m'interroge : qui peut protester contre les mots d'ordre de La France insoumise ?

Cessez-le-feu immédiat, libération des otages, fin de la colonisation israélienne ; ce sont tout simplement les résolutions de l'ONU ! L'infamie jetée sur les militants de la paix à Gaza se révèle très préoccupante. Désormais, l'accusation en antisémitisme ne veut plus rien dire. Si l'ONU est une organisation antisémite, alors plus personne ne l'est.

[Lire la suite](#)



---

## DÉRIVE SECTAIRE



### Nouveau centre de la scientologie à Saint-Denis : une inauguration... cache-misère d'une secte ringardisée

Le 6 avril, la scientologie a ouvert un nouveau centre tout près des installations des Jeux Olympiques, à Saint-Denis, en banlieue parisienne. Mais ce coup de com' dissimule mal un déclin de l'organisation.

Eux, au moins, seront prêts pour les Jeux Olympiques. Ce samedi 6 avril, un millier d'adeptes inauguraient le nouveau centre de formation de la scientologie à Saint-Denis : « L'Église de Scientology & Celebrity centre du Grand Paris ». Un bâtiment tape-à-l'œil, sorte de polygone pseudo-futuriste. Une visibilité d'autant plus précieuse que le bâtiment est situé tout près « du Stade de France, du futur village olympique et de l'autoroute A1 d'où le mouvement pourrait rendre visible la croix à huit branches, son symbole », s'inquiétait la Miviludes, l'organisme anti-sectes, dans son rapport 2021. Cet été, la capitale pourrait accueillir, en cumulé, 15,3 millions de visiteurs.

[Lire la suite](#)



## Projet de loi : dérives sectaires, ça se soigne !

Jusqu'au bout l'opposition aura été farouche. Jusqu'au bout un drôle d'attelage allant du RN à LFI, en passant par les LR, le PCF et quelques indépendants aura rivalisé d'arguments fallacieux pour empêcher l'adoption (en troisième lecture) du projet de loi sur les dérives sectaires

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Article issu de l'hebdomadaire,  
Franc-Tireur, le 17 avril 2024

Présenté par le gouvernement et soutenu par les socialistes et un député écologiste, il est pourtant d'utilité publique.

L'objet du courroux portait notamment sur l'article 4 du texte, qui instaure un « *nouveau délit de provocation à abandonner ou à s'abstenir de suivre un traitement médical* ». Dans le viseur : les « gourous 2.0 » tels que le crudivoriste Thierry Casasnovas, incitant à manger des légumes crus plutôt qu'à faire de la chimiothérapie, et bien sûr les propagandistes antivax. Le pedigree des opposants au texte parle de lui-même. Ainsi, le sénateur LR Alain Houpert est antivax et en lien avec des complotistes ayant osé écrire que l'État avait « *tué les seniors au Rivotril* » durant le Covid.

Il y a aussi la sénatrice LR Laurence Muller-Bronn, préfacière en compagnie de l'eurodéputée RN Virginie Joron d'un livre estimant que le vaccin contre le Covid était cause de surmortalité. Après l'adoption du texte, la chroniqueuse complotiste de *TPMP* Myriam Palomba s'interroge sur le fait de savoir si la République existe encore... Ces excès démontrent, s'il en était besoin, que le texte a visé juste.

[Lire la suite](#)



## "La Grande mutation" : un ancien collègue du gourou raconte

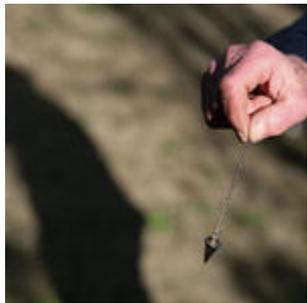


Le biologiste Fernand Vedel a vu basculer Étienne Guillé, ex-enseignant-chercheur au CNRS, devenu le chef d'une redoutable secte.

[Lire la suite](#)



## "Le pendule a fini par diriger toute sa vie", la secte de "la Grande mutation" devant la justice



Le procès de la secte "la Grande mutation" s'ouvre ce lundi 22 avril devant le tribunal de Paris. Cinq personnes y sont jugées pour abus de faiblesse et exercice illégal de la médecine. France Inter a pu recueillir le témoignage d'une proche d'une victime, tombée sous l'emprise du gourou.

### Sommaire

1. Des cheveux comme des antennes cosmiques,
2. Un phénomène d'emprise sur fond de paranoïa.

[Lire la suite](#)





## « La Grande mutation » : entre énergies vibratoires et pendule surpuissant, le procès de la secte s'ouvre ce lundi

DÉRIVES SECTAIRES | Cinq cadres de la secte sont jugés pour abus de faiblesse et exercice illégal de la médecine.

[Lire la suite](#)



---

## ENSEIGNEMENT PRIVÉ



### Attaquée par la gauche, l'école privée défend son modèle

DÉCRYPTAGE | Rapport au vitriol de députés, injonction à la mixité sociale...

Attaqués de toutes parts, les établissements sous contrat dénoncent un acharnement « détestable » et assurent « respecter le cadre ».

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
Le Figaro, le 17 avril 2024**

#### Sommaire

##### 1. « 10 milliards, 11 milliards, 12 milliards? »,

"Deux mois après la polémique sur la scolarisation des enfants de la ministre Amélie Oudéa-Castéra dans le privé et la révélation par Mediapart d'un rapport de l'inspection pointant des « dérives » à Stanislas, fleuron parisien de l'enseignement catholique, le rapport Vannier-Weissberg est tombé à point nommé. Après sa publication, les syndicats enseignants se sont engouffrés dans la brèche. Pour l'Unsa-éducation, ce rapport a « le mérite de relancer un débat sur ce "pognon de dingue" alloué à des établissements d'enseignement privé, dont le contrat n'oblige à aucune contrepartie de mixité sociale ou d'inclusion scolaire ».

(...)

Les deux rapporteurs, qui s'accordent sur la moitié des 55 recommandations, appellent l'État à ses responsabilités, à travers davantage de contrôles, à la fois financiers, administratifs et pédagogiques. Mais l'Insoumis Paul Vannier va plus loin, en proposant des mesures coercitives. Au nom de la mixité sociale, il veut un « malus » qui diminuerait les dotations publiques pour les établissements très favorisés. Pour punir les établissements qui évincent ou ne réinscrivent pas leurs élèves, il propose une « pénalité financière » (de 10 000 euros par élève). Il veut aussi abroger la loi Falloux, de 1850, qui permet aux collectivités de verser aux établissements sous contrat une subvention facultative. Tout un programme, que l'agrégé de géographie, qui a rédigé le programme éducation de Jean-Luc Mélenchon lors de la dernière présidentielle entend décliner à travers une future proposition de loi."

##### 2. Un sujet qui ne passionne pas l'Hémicycle,

"Au-delà de la commission éducation, le sujet n'a pas passionné l'Hémicycle. Mais le 2 avril, une vingtaine d'enseignants du lycée musulman Averroès de Lille, dont le contrat avec l'État a été rompu en décembre, s'étaient réunis devant l'Assemblée pour déplorer le « deux poids, deux mesures ». Des termes justement

empruntés au rapport Vannier-Weissberg, qui s'étonne que dans le cas de Stanislas, « aucune rupture de contrat » n'ait été « envisagée ». La presse, elle, s'est largement emparée du rapport. Interviewé début avril, Paul Vannier a estimé dans L'Humanité qu'il était « grave de distribuer de l'argent sans contrôle » et, dans Libération, que « le moment est venu de revoir le modèle ». Vaine tentative d'agitation politique ou volonté de mettre à bas l'enseignement sous contrat, au prix de la « guerre scolaire »? « C'est de l'ordre de la guérilla, pas de la guerre », estime l'historien de l'Éducation Claude Lelièvre. « Pour le député Vannier, il s'agit de mettre l'enseignement sous contrat sous condition, pas d'abroger la loi Debré. En cela, il est d'ailleurs critiqué sur sa gauche, où certains s'opposent à cette loi par principe », poursuit-il. En 1959, le législateur entend sortir par le haut de la guerre scolaire qui, depuis la Révolution, oppose la France catholique à la France laïque. Il s'agit aussi, et surtout, d'absorber l'important flux d'élèves lié à la démographie et la massification scolaire, de garantir la qualité de l'enseignement dans les établissements privés, et d'apporter une solution au problème récurrent de leur financement."

### **3. L'école publique « trop affaiblie »,**

"Argumentaire moins fort, car personne n'ignore que la ségrégation sociale est à l'œuvre, aussi, dans le public. « Les politiques savent que quiconque remettrait en question ce cadre aurait les trois quarts des Français contre lui », observe par ailleurs l'historien de l'éducation. « Les Français tiennent à l'existence des deux systèmes, public et privé. Il est plus facile de changer d'école que de changer l'école », ajoute-t-il, en référence à une donnée désormais bien connue: au cours de sa scolarité, un élève sur deux passe par le privé.

« Personne ne veut la guerre, mais dans ce cas, qu'on ne mette pas d'explosifs », lâche de son côté Philippe Delorme, le secrétaire général de l'enseignement catholique (SGEC). Il reconnaît « certains dysfonctionnements ». Ainsi, « la catéchèse n'a pas à être obligatoire », affirme-t-il. Le fait de ne pas réinscrire un élève dans un établissement, en fin de troisième ou en cours de cycle, est selon lui « scandaleux ». « Quelques établissements élitistes ont ce type de pratiques, que je regrette à titre personnel. Globalement, en cas d'exclusion, 90 % des élèves restent dans notre réseau », ajoute-t-il. Sur la question du financement, en revanche, il conteste toute « opacité »."

### **4. Rapport de confiance,**

"Le contrat d'association avec l'État suppose à la fois le respect des programmes scolaires, l'accueil de tous et la liberté de conscience. « Il faudra que ceux qui nous contrôlent nous connaissent, ce qui n'est pas toujours le cas des inspecteurs. Il se trouve que certaines personnes ont une vision extrêmement restrictive de la liberté de conscience, ce qui peut donner lieu à des polémiques, prévient d'ores et déjà Philippe Delorme. Ce n'est pas parce que l'on prie devant quelqu'un qu'il y a atteinte à la liberté de conscience. Certains nous avaient reproché d'avoir organisé des temps de prières, après l'assassinat de Samuel Paty », raconte-t-il."

### **5. Mixité sociale.**

"Mais comment l'État va-t-il assurer ces contrôles que beaucoup appellent de leurs vœux ? C'est la grande question. Le député Vannier a calculé qu'au rythme actuel des audits budgétaires menés, il faudrait 1 500 ans pour contrôler la totalité des 7 500 établissements sous contrat. « Il faudra des contrôleurs financiers et des inspecteurs pour l'ensemble des établissements, observe Bruno Poucet. Si l'on va au bout de la logique, cela va coûter

beaucoup d'argent... On peut reprocher à ce rapport de ne pas l'avoir évalué. »

Sujet récurrent depuis un an et demi, l'enseignement catholique sous contrat est aussi appelé à contribuer davantage à la mixité sociale. Les deux députés proposent de conditionner l'attribution de moyens à des objectifs en la matière. Philippe Delorme, lui, affirme que les objectifs fixés dans le protocole signé en mai 2023 avec Pap Ndiaye, alors ministre de l'Éducation, seront « largement dépassés » d'ici trois ans. Mais précise que les quotas sont une ligne rouge à ne pas franchir. « Cela reviendrait à nous faire tomber dans la carte scolaire », explique-t-il, faisant valoir « le libre choix des familles ». «Au fond, on voudrait que l'école privée ait moins de sous et qu'elle ressemble à l'école publique», conclut-il."

[Lire la suite](#)



## Enseignement privé financement public contreparties insuffisantes

L'enseignement privé, qui scolarise 17 % des élèves en France (plus de deux millions d'élèves) dans 7 500 établissements sous contrat, est financé "à 75 % par la puissance publique". Or, un récent rapport de l'Assemblée nationale fait le constat d'un "financement public fort associé à de faibles contreparties".

### Sommaire

1. Des dépenses mal évaluées,
2. Une dégradation de la mixité.

[Lire la suite](#)



---

## ENTRISME ISLAMISTE



### Soumission, l'édito de Raphaël Enthoven

L'islamisme a ses relais comme il a ses facilitateurs, qui parfois sont les mêmes. C'est le cas de Jean-Luc Mélenchon qui, tantôt, relaie la propagande du Hamas, tantôt travaille désormais ouvertement à l'implantation et à la diffusion du « fascisme vert » dans l'école de la République.

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu de l'hebdomadaire,  
Franc-Tireur, le 24 avril 2024**

(...)

Résumons : l'école de la République fait, depuis vingt ans, l'objet d'une offensive islamiste abondamment documentée, le séparatisme religieux y atteint des sommets, deux professeurs ont été assassinés et leurs collègues sont innombrables à s'autocensurer, la peur y règne partout, la République est constamment mise à l'épreuve par un intégrisme dopé à TikTok, et Jean-Luc Mélenchon traite de raciste le Premier ministre, qui se saisit du problème, et lui dénie toute expérience en raison de sa jeunesse et de son propre parcours scolaire dans le privé. À tous égards, c'est Mélenchon qui, dans cette polémique, se

conduit en enfant de chœur. Puéril par la nullité des attaques (confondre à son profit l'âge et la sagesse), il est aussi enfantin par la méthode qu'il propose.

Car que faire face à des élèves qui refusent qu'on leur enseigne la théorie de l'évolution ? Que faire face à des esclaves volontaires de 13 ans qui refusent les cours d'éducation sexuelle ? Que faire face à des élèves qui refusent de participer à un cours de gym mixte ? Que faire face à une élève qui refuse obstinément de retirer son voile ? Que faire, en un mot, quand le « dialogue » ne fonctionne pas, et quand toute « argumentation » bute sur la décision de penser que la loi de Dieu prévaut sur celle des humains ?

[Lire la suite](#)



---

## FAIT RELIGIEUX



### « Les pratiques religieuses s'affirment à nouveau dans l'entreprise et surprennent les managers »

Moins médiatique qu'à l'école, la question du fait religieux en entreprise pose pourtant des problèmes croissants aux managers, comme l'explique Lionel Honoré, professeur en sciences de gestion, dans un entretien au « Monde » .

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
Le Monde, le 13 avril 2024**

#### Sommaire

#### 1. Quelles questions le fait religieux soulève-t-il aujourd'hui en entreprise ?

"D'après les enquêtes de l'Observatoire du fait religieux en entreprise (OFRE), certains mouvements religieux – évangéliques et musulmans notamment – deviennent de plus en plus affirmatifs et revendicatifs. Le nombre d'entreprises françaises déclarant être régulièrement ou occasionnellement concernées par un questionnement lié au fait religieux était ainsi d'une sur quatre en 2013, contre deux sur trois dix ans plus tard (« Baromètre du fait religieux en entreprise 2023 », Observatoire du fait religieux en entreprise/Institut Montaigne, juillet 2023).

Des employés demandent par exemple un aménagement de l'emploi du temps, un choix de menus adaptés à la cantine, ou encore de pouvoir porter des signes religieux. On observe ainsi une remise en question de l'effacement de la religion au travail. À partir des années 1950, dans le sillage de la sécularisation, les croyances et plus encore les pratiques étaient spontanément renvoyées à l'intime et à la sphère privée. Aujourd'hui, elles s'affirment à nouveau dans l'espace public comme dans l'entreprise. Cela surprend des managers qui n'avaient pas ou plus l'habitude d'en tenir compte."

#### 2. Cela pose-t-il pour autant plus de problèmes qu'avant ?

"Toujours selon les études de l'OFRE, dans environ 80 % des cas où une personne exprime un souhait relatif à l'exercice d'une pratique religieuse, cela ne pose aucun problème : les demandes sont jugées acceptables ; employés et employeurs trouvent spontanément un arrangement.

Toutefois, des comportements dysfonctionnels existent dans près de 20 % des situations où des salariés font ce type de demande. Et elles sont en augmentation, puisqu'elles représentaient 5 % à 10 % des cas il y a une dizaine d'années. Les comportements négatifs à l'égard des femmes – refus de travailler sous leurs ordres, de leur serrer la main... – sont les plus fréquents, regroupant à eux seuls près de 13 % des cas."

### **3. Vous soulignez dans votre ouvrage que la discrimination du fait religieux augmente aussi,**

"Aujourd'hui, près d'une personne croyante sur trois se dit discriminée au travail par rapport à sa religion, alors que le phénomène était encore marginal en 2010. Quelle que soit votre religion, la révéler au travail suscite ainsi des questionnements systématiques, des moqueries, voire des mises à l'écart."

### **4. La religion a-t-elle sa place en entreprise selon vous ?**

"Beaucoup de managers font l'erreur de raisonner du point de vue de la laïcité ou de la sécularisation au travail. Si la neutralité religieuse est la règle dans les services publics (mairie, hôpitaux, écoles...), la liberté de conviction prime dans les entreprises privées. Dans une société libérale comme la nôtre, un employé a le droit de manifester ses croyances sans être inquiété ou discriminé.

Depuis l'adoption de la loi « travail », ou loi El Khomri, en 2016, les entreprises peuvent accepter pleinement ce principe de liberté religieuse ou définir plus spécifiquement, dans un règlement intérieur, les conditions dans lesquelles cette liberté pourrait être restreinte. Même dans le second cas, toutefois, il faut que d'éventuelles limites restent circonstanciées, justifiées et proportionnées."

### **5. Prenons un exemple concret : un dirigeant peut-il interdire tout signe ostensible aux employés accueillant des clients ?**

"Un ou une caissière peut porter un voile, une kippa, une grosse croix, cela ne l'empêche en rien de faire son travail, et l'employeur aurait bien du mal à justifier une interdiction stricte. À l'inverse, sur un chantier de construction ou dans la restauration par exemple, des règles de sécurité et d'hygiène imposent sans ambiguïté le port de tenues adaptées. Entre les deux, il peut exister des zones grises, où la jurisprudence reste floue. Mais le seul fait d'accueillir du public ne permet pas d'exclure systématiquement le fait religieux."

### **6. Le fait religieux est-il suffisamment pris en compte par les chefs d'entreprise, selon vous ?**

"Dans mes travaux de recherche, j'ai rencontré un DRH dans une entreprise de services qui m'assurait ne rencontrer aucun problème. « Chez nous, ce n'est pas un sujet », assurait-il. Mais, sur le terrain, un chef d'équipe m'a dit exactement le contraire : « Pardon ? Ils vous ont dit ça là-haut ? On ne doit pas être sur la même planète ! » Il affirmait devoir gérer quotidiennement des hommes qui ne voulaient pas serrer la main d'une femme ou désiraient prier pendant leurs heures de travail.

Ce type de dissonance n'est pas rare dans les entreprises, et il ne suffit pas de renforcer la communication pour y mettre fin. Le problème résulte de tensions, paradoxes et injonctions contradictoires auxquels les acteurs de terrain sont confrontés, notamment lorsqu'ils sont pris entre des discours génériques de leur direction et un terrain auquel ils doivent s'adapter."

### **7. Les entreprises ont-elles donc intérêt à fixer un cadre réglementaire ou doivent-elles s'adapter au cas par cas ?**

"Le management du fait religieux est nécessairement ambidextre. Les cadres et dirigeants doivent par exemple être fermes face

aux comportements sexistes, au non-respect de règle d'hygiène ou encore de sécurité ; et, en même temps, ils doivent, selon moi, faire preuve de souplesse avec les demandes d'aménagement qui n'ont rien d'excessif."

#### **8. Proposez-vous des exemples de dispositifs pertinents mis en place par des entreprises ?**

"Le management du fait religieux est nécessairement ambidextre. Les cadres et dirigeants doivent par exemple être fermes face aux comportements sexistes, au non-respect de règle d'hygiène ou encore de sécurité ; et, en même temps, ils doivent, selon moi, faire preuve de souplesse avec les demandes d'aménagement qui n'ont rien d'excessif."

[Lire la suite](#)



#### **Déchiffrer le code du vivre-ensemble en entreprise : la laïcité et la diversité religieuse sous la loupe des sciences sociales**

Dans un monde professionnel de plus en plus mondialisé, la diversité culturelle et religieuse est devenue une réalité quotidienne. Cette diversité peut être source de richesse et d'innovation, mais elle peut également engendrer des tensions et des conflits. Le fait religieux en entreprise est un sujet sensible et complexe, qui peut susciter des débats passionnés.

[Lire la suite](#)



---

## **FÉMINISME UNIVERSALISTE**



#### **"Nous, féministes universalistes, voulons gagner la bataille culturelle !"**

Tribune | Ce texte, signé par Laurence Rossignol, Rachid Temal, Emma Rafowicz, Michaël Delafosse et 140 autres, exhorte le féminisme à défendre toutes les victimes... Israéliennes et Iraniennes comprises !

[Lire la suite](#)



---

## **FIN DE VIE**



## Une loi pour mourir : épisode • 3/4 du podcast Des vivants jusqu'à la mort

L'annonce d'un futur projet de loi légalisant le suicide assisté, pose de vertigineuses questions sur ce qu'est et doit être l'accompagnement des personnes en fin de vie.

[Écouter la suite](#)



---

## FRANÇAIS DE CONFESSION MUSULMANE



### Ces Françaises et Français de confession musulmane « bien installés » qui songent de plus en plus à émigrer

Ces citoyens sont banquier, fonctionnaire, professeur... Ils racontent leur malaise face à la défiance qu'ils pensent susciter, encore plus depuis le 7 octobre 2023, jour de l'attaque du Hamas en Israël. Et dénoncent une « atmosphère suffocante », une « assignation » ou encore un « immense gâchis ».

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
Le Monde, le 18 avril 2024**

#### Sommaire

##### 1. « Émigration silencieuse »,

"Certains ont la voix qui flanche lorsqu'ils confient leur attachement à une « République qu'[ils] aiment mais qui ne [les] aime pas », est aujourd'hui persuadé Youssef, 62 ans, fonctionnaire d'Etat et militant associatif, résident à Maubeuge (Nord). « Nos parents nous avaient dit que nous n'étions pas dans notre pays, que nous n'étions que des invités, mais nous n'avons pas voulu les croire. Or, aujourd'hui, force est d'admettre que nous ne sommes pas légitimes en France. »

(...)

Maroc, Émirats, Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni... Chacun d'eux compte, parmi son entourage, des amis ou des membres de leur famille qui ont déjà franchi le pas. Comme le racontent dans leur ouvrage *La France, tu l'aimes mais tu la quittes. Enquête sur la diaspora française musulmane* (Seuil, 320 pages, 23 euros), à paraître le 26 avril, Olivier Esteves, professeur des universités en civilisation des pays anglophones (université de Lille), Alice Picard, docteure en science politique, spécialiste de la gouvernance de l'islam (laboratoire Arènes), et Julien Talpin, chargé de recherche en science politique au CNRS (Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales, université de Lille).

« Il est très difficile de quantifier l'ampleur du phénomène, mais il est certain que depuis quelques années, les départs se comptent par milliers, peut-être même en dizaines de milliers », relate ce dernier, dont l'enquête sociologique s'appuie sur un échantillon quantitatif de plus de 1 000 personnes et 140 entretiens approfondis, dont 50 % de bac + 5 au moins. Tous ont quitté la France.

Ismail et Haroun hésitent encore. Tout comme Samir : « Ma femme est médecin, elle est prête à partir, quatre de ses copines, généralistes et dermatologues, sont parties, elles ne sont

pourtant pas voilées et ne parlent pas arabe pour certaines, elles sont au Maroc. Mais pour y faire quoi ? C'est le pays de nos parents, pas le nôtre, pas le mien, chez moi c'est la France. »"

## **2. « Des musulmans avant tout »,**

"Dans le récit de ces citoyens français de confession musulmane, il y a un point de bascule – les attentats de Charlie Hebdo, de l'Hyper Cacher et du Bataclan de 2015 – et un paroxysme – le 7 octobre 2023. Même s'ils évoquent des précédents de natures très différentes. Les attentats du World Trade Center, le 11 septembre 2001, qui ont « changé le regard des Occidentaux sur les musulmans », analyse Youssef. De ce côté-ci de l'Atlantique, la loi sur l'interdiction du port de signes religieux ostensibles dans les écoles publiques, en 2004, et les attentats de Toulouse et Montauban perpétrés par Mohammed Merah, en 2012, qui « ont contribué à dégrader notre image », analyse Ismail, qui se sent « abandonné » par la France.

(...)

Qu'ils soient en accord ou non avec certaines décisions institutionnelles, ils soulignent un effet d'accumulation qui nourrit leur malaise. Dans le désordre, ils listent : la percée du vocabulaire d'extrême droite dans le débat public – « grand remplacement », « séparatisme », « zones de non-France » –, l'omniprésence des discours antimusulmans dans certains médias, principalement les chaînes d'information en continu ; en 2021, la loi « séparatisme » ; la même année, la « chasse »aux « islamo-gauchistes » dans les universités ; la dissolution, en 2020, du Collectif contre l'islamophobie en France ; les polémiques à répétition sur le port du voile ou le burkini ; à la rentrée 2023, l'interdiction de l'abaya et du qamis dans les établissements scolaires ; les fermetures de mosquées ; la disparition, à leurs yeux, de la lutte contre les discriminations des « radars des politiques » ; l'interdiction par la Fédération française de football des pauses lors des matchs pour rompre le jeûne pendant le ramadan ; les attaques, en décembre 2023, contre l'établissement scolaire Averroès, le seul établissement privé musulman sous contrat de France..."

## **3. « Il y a toujours une barrière ».**

"Ahmed en est lui aussi convaincu. À 52 ans, ce cadre dans l'hôtellerie de luxe de la capitale est amer. Cela fait des années qu'il observe les stagiaires qu'il a formés monter en grade et lui, stagner. « Il y a toujours une barrière, mais elle est invisible, jamais personne ne me dit que c'est parce que je suis musulman et que je fais la prière », dit-il. « Plus personne ne nous traite de "sale Arabe" comme dans les années 1970 ou 1980, abonde Youssef, personne ne nous traite de "sale musulman" non plus, ni ne nous agresse, les mécanismes à l'œuvre sont bien plus insidieux. » Même si les actes antimusulmans restent présents.

(...)

« Le politologue Gilles Kepel parle de djihadisme d'atmosphère et ils sont nombreux à l'écouter, nous, nous parlons d'islamophobie d'atmosphère mais personne ne veut nous entendre », souffle-t-il. Mais seuls ceux qui ont les moyens peuvent aujourd'hui prendre la décision de partir, dit-il. Un choix qui le désespère : « La France est en train de perdre beaucoup de talents qu'elle a formés. »"

[Lire la suite](#)





## Les Français musulmans sont-ils victimes d'autant de racisme et de discrimination que Le Monde le croit ? | Atlantico.fr

Selon la rédaction du Monde, de plus en plus de Français de confession musulmane « bien installés » (des fonctionnaires, des banquiers notamment) songent à émigrer et à quitter la France face à une « islamophobie d'atmosphère ».

### Sommaire

**1. Le Monde a récemment publié un article pour parler d'un phénomène "difficile à quantifier" : le départ de Français musulmans "bien installés", en raison d'une "islamophobie d'atmosphère". Que peut-on dire de la réalité du phénomène que le quotidien du soir a décidé de traiter ? Que sait-on, en effet, du racisme en France et de la façon dont il est vécu ou ressenti par ces populations ?**

**Karim Maloum** : Commençons par poser quelques points préalables. Le titre de l'article du Monde, intitulé "Ces Françaises et Français de confession musulmane « bien installés » qui songent de plus en plus à émigrer" fait bel et bien état de Français "de confession musulmane" qui seraient "bien installés". Ce qu'il oublie de préciser, de manière volontaire me semble-t-il, c'est le mot "supposé". Il faut bien comprendre qu'il existe, dans cette communauté, des athées, des apostats, des non croyants ou des laïques. Le Monde, c'est triste à dire, a décidé de les effacer. Aux yeux de ce journal, il n'existe que la vision islamiste de la communauté musulmane ou supposée musulmane : quelle que soit notre origine, que l'on vienne d'Algérie ou du Koweït, on est assigné musulman automatiquement. Ce faisant, on peut dire du Monde qu'il reprend le vocabulaire des islamistes.

(...)

Le racisme, soulignons-le, est un délit. Ce n'est pas le cas de l'islamophobie, qui est un mot qui ne veut rien dire. On est en droit d'avoir peur d'une religion, mais un droit fondamental. Il est possible de ressentir de la peur envers toutes les religions. Particulièrement quand celle-ci s'invite dans l'espace public et qu'elle vient perturber celui-ci.

(...)

**Mohamed Sifaoui** : Disons les choses de façon directe : quand j'ai lu l'article du Monde, j'ai eu l'impression que le quotidien du soir se mettait à publier des fake news. Comprenons-nous bien : sans jamais avoir été dans une approche communautariste, il m'arrive évidemment de fréquenter un certain nombre de personnes d'origine maghrébine. J'en connais un certain nombre, le plus souvent de la même ligne idéologique que moi. Je parle donc de personnes qui se définissent d'abord et avant tout comme des citoyens français, démocrates. Ils sont généralement laïques, certains étant croyants tandis que d'autres non. Ce qui m'étonne dans l'approche du Monde, qui est d'ailleurs très française malheureusement, c'est la tendance à essentialiser les musulmans au travers du prisme des islamistes. Ce sont les mêmes qui nous disent d'ailleurs "pas d'amalgame". Il est vrai qu'il y a, en France, des gens qui se disent mal-à-l'aise et qui le font en utilisant les éléments de langage des islamistes, notamment le fameux vocable "islamophobie", qui ne veut strictement rien dire et qui vise simplement à atrophier le débat. Ce mot, il faut bien le dire, est un marqueur islamiste. Il est utilisé par les mêmes qui véhiculent depuis plusieurs années un grossier mensonge, celui du racisme systémique français qui pousserait les musulmans à quitter le pays.

(...)

Rappelons également que Le Monde connaît une vraie dérive idéologique depuis quelques années. Ce journal considère désormais que les seuls qui doivent être défendus sous le vocable de "musulmans", ce sont les islamistes.

**2. Le Monde tombe-t-il dans l'essentialisation des populations de**

### **confession musulmanes dans cet article ? Quels sont les travers les plus évidents de leur récit, selon vous ?**

(...)

**Karim Maloum** : C'est un article terrible : à le lire, on est soit assignés à résidence ou alors en train de faire la queue pour prendre un avion et fuir la France. Dans les faits, permettez-moi de rappeler que les musulmans n'arrêtent pas d'arriver en France. Bien sûr, certains partent, souvent les plus diplômés d'ailleurs – lesquels ne sont généralement pas des "Français bien installés" comme le dit Le Monde mais plutôt des étrangers qui n'ont pas le courage de faire face aux procédures administratives françaises. Certains doivent attendre un an pour obtenir leur titre de séjour, il est compréhensible d'aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs. Cela étant dit, c'est une réalité qui ne concerne pas que les musulmans. Elle concerne aussi les chrétiens et les juifs, entre autres.

(...)

Il serait faux de dire qu'aucun musulman ne quitte le pays. Il serait naïf de penser que ces gens ne partent pas en partie au moins à cause du laxisme de l'Etat, à cause de l'islamisation de la société, à cause des violences que cette dernière engendre. Cette notion de point de bascule, c'est une honte.

(...)

**Mohamed Sifaoui** : Le Monde ne sait pas et ne veut pas faire la différence entre un musulman et un islamiste. C'est un vrai problème et c'est l'un des symptômes les plus évidents de l'essentialisation dont nous parlons. Elle commence par le fait de reprendre mot pour mot, peu ou prou, le narratif islamiste. Le Monde fait désormais partie de ces médias qui permettent à l'islamisme de remporter des batailles culturelles.

### **3. Pour alimenter son narratif, Le Monde a décidé de faire appel à certains intervenants bien spécifiques, comme le journal SaphirNews, présenté comme un "site d'actualité sur le fait musulman". Que sait-on de cette plateforme et des différents intervenants sélectionnés ?**

**Karim Maloum** : C'est un article qui fait preuve de malhonnêteté, je l'ai dit, ainsi que de pauvreté intellectuelle. Un journal qui se respecte se doit d'appliquer le contradictoire quand il affirme de tels éléments ou se décide à faire une telle enquête. Nous aurions été nombreux à pouvoir donner un autre son de cloche sur ce sujet. Ils n'ont pas appelé Sabrina Medjebeur, Zohra Bitan ou Mohamed Sifaoui pour n'en citer que quelques-uns. Nous sommes connus, il n'est pas si difficile de nous contacter, mais cela n'a pas été fait à ma connaissance. Cela témoigne, me semble-t-il, de l'islamo-gauchisme qui domine tout ou partie de ce papier et qui consiste à toujours dépeindre les musulmans comme des victimes qui ne seraient responsables de rien, parce que cela voudrait dire que les musulmans sont actifs.

Jamais cet article ne dénonce l'islamisme, ne dénonce les attentats, les atteintes à la laïcité que multiplient les islamistes. A aucun moment les journalistes du Monde ne parlent des trafics qui polluent les quartiers où les populations musulmanes ou supposées vivent en forte concentration.

**Mohamed Sifaoui** : SaphirNews est une plateforme islamiste qui véhicule le narratif islamiste depuis plusieurs années. Il est totalement logique, compte tenu du choix éditorial fait par Le Monde, d'interroger ce type de médias. Ce à quoi on assiste aujourd'hui, c'est la polarisation du débat public entre deux extrêmes ; l'un de droite et l'autre de gauche. L'un comme l'autre ont intérêt à invisibiliser les musulmans réels ou supposés, laïques et démocrates.

(...)

Permettez-moi de souligner, d'ailleurs, que cet article a été fait sans recueillir l'avis des institutions de l'islam de France. Celles-ci auraient très probablement proposé un peu de contradiction : des gens qui se

sentent pressés de quitter le pays ne se constitueraient probablement pas en associations. Il y a un chiffre qui ne ment pas, c'est bien le nombre d'associations musulmanes qui existent en France, le nombre de demande de construction de mosquées aussi. Ils illustrent tous deux combien ces musulmans s'inscrivent dans un avenir sur le sol français. Nous pourrions aussi parler des demandes de naturalisation ou de cartes de séjour émanant de pays musulmans. Tout cela, j'en suis convaincu, viendrait nuancer considérablement le propos mensonger tenu par Le Monde.

**4. Cet article évoque l'islamophobie d'atmosphère dont la France souffrirait. Pour autant, Le Monde n'a pas particulièrement mentionné les pressions et les différentes assignations auxquelles sont soumis les populations de confession musulmane (ou supposée musulmane) en France, du fait de l'Islam politique. Dans quelle mesure un tel oubli jette-t-il le discrédit sur le résultat de l'article ?**

**Karim Maloum** : Cela relève d'un choix éditorial, à mon avis. Cet article n'a jamais remis en cause – ni même pris la peine de poser le débat – le vocable "islamophobie", qui est utilisé en permanence pour mettre une cible sur le dos de quelqu'un. L'islamophobie est un danger mortel pour les gens qui sont accusés. C'est quelque chose qu'ils auraient pu dire ! Le Monde aurait pu souligner combien ce vocable est utilisé pour interdire toute critique de la pratique rigoureuse de la religion, mais il a choisi de ne pas le faire.

(...)

**Mohamed Sifaoui** : Le Monde s'est discrédité en tant que journal depuis plusieurs années déjà. Il s'est trompé et a fait le choix de défendre les tenants de l'islam politique. Je compte Le Monde parmi mes plus grands détracteurs alors même que je porte une parole républicaine et laïque depuis des années. Cherchez l'erreur ! L'article du Monde dont on parle, en l'occurrence, vient poser une affirmation que j'estime gravissime : il s'agit de laisser dire ou penser que les musulmans seraient les plus persécutés de France alors qu'en vérité, tous les chiffres dont nous disposons disent le contraire. Si l'on prend la peine de se pencher sur ceux-ci, il apparaît clair que la communauté qui fait l'objet du plus grand nombre de persécutions, de menaces ou d'actes d'hostilité, c'est la communauté juive.

(...)

[Lire la suite](#)



---

## FRÈRE MUSULMAN



### Les Frères Musulmans en Europe : un réseau d'influence inquiétant

Une enquête approfondie menée par l'anthropologue Florence Bergeaud-Blackler du CNRS a mis en lumière la présence rampante des Frères Musulmans dans les sphères politiques européennes. Dans son ouvrage intitulé « Le Frérisme et ses réseaux », elle décortique les rouages de ce mouvement islamiste qui a réussi à s'implanter sans complexe au cœur du pouvoir occidental, en faisant de l'Europe son terrain de prédilection. Ce constat alarmant devrait servir d'avertissement à nos dirigeants politiques.

[Lire la suite](#)



## « Il y a eu une complaisance des chercheurs occidentaux à l'égard des Frères musulmans »

Gagnante des « printemps » égyptien et tunisien, la confrérie islamique a été brièvement propulsée au pouvoir au Caire et durant une décennie à Tunis.

Dans un entretien au « Monde », la politologue Sarah Ben Néfissa et l'historien Pierre Vermeren estiment que son dogmatisme et l'incompréhension de l'attachement des peuples arabes au nationalisme l'ont conduite à de retentissants échecs.

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
Le Monde, le 20 avril 2024**

### Sommaire

#### **1. Vous écrivez que Frères musulmans, salafistes et djihadistes partagent un objectif commun : l'instauration d'un État islamique...**

"Sarah Ben Néfissa : Ces trois mouvances ont un même imaginaire, mais la manière de le concrétiser diffère. En Égypte [avant le soulèvement du 25 janvier 2011], les Frères musulmans participaient aux élections [en tant que candidats indépendants] depuis des années. Les salafistes y ont participé pour la première fois lors des législatives de fin 2011-début 2012, avant de soutenir le coup d'État militaire de 2013 contre la confrérie au pouvoir. En Tunisie, quelques mois seulement après sa légalisation, Ennahda [Parti de la renaissance, issu de la mouvance frériste] doit sa victoire aux élections constituintes d'octobre 2011 à la diffusion du salafisme saoudien depuis les années 1990, à travers des chaînes satellitaires, qui ont fourni un terreau idéologique propice. Enfin, il ne faut pas oublier que le père spirituel du djihadisme contemporain, Saïd Qotb, n'est autre que le principal théoricien des Frères musulmans."

#### **2. Dans un premier temps, les Frères musulmans sont apparus comme les grands gagnants des « printemps arabes ». Ont-ils kidnappé la révolution ?**

"Pierre Vermeren : Ils l'ont détournée de fait, puisqu'ils n'en étaient pas les initiateurs. En Égypte, la montée des mouvements contestataires a précédé 2011. Aucun d'entre eux n'a reçu le soutien des Frères. Au Caire, ce sont les jeunes qui ont lancé la révolution ; la confrérie a pris le train en marche, et cherché une alliance avec l'armée avant le départ du président Hosni Moubarak [1981-2011]. En Tunisie, le soulèvement est parti des syndicats de Gafsa, du sud-ouest et du centre [à Sidi Bouzid] , rejoints par l'ensemble des classes sociales. Les Frères ont profité de leur image de martyrs de Zine El-Abidine Ben Ali [de 1987 à 2011] pour récupérer un mouvement de contestation marqué par le dynamisme de la jeunesse, alors que leur but n'était pas de lui donner satisfaction."

#### **3. Vous reprochez aux chercheurs occidentaux une forme de naïveté, voire de sympathie, à l'égard des Frères musulmans...**

"Pierre Vermeren : Il y a une double illusion. La première est l'illusion révolutionnaire : il y a eu une sorte de glissement du tiers-mondisme, censé combattre l'ordre impérialiste, capitaliste et libéral, vers l'islamisme. La seconde a été de croire que l'islamisme était un « habillage » de convictions politiques et sociales et que, au fond, la religion n'y jouait pas un rôle essentiel. Or les Frères sont immergés dans le religieux."

#### **4. Que fallait-il faire ? Ne pas reconnaître le résultat des élections ?**

"Sarah Ben Néfissa : Certainement pas. L'expérience inverse en Algérie, consistant [à refuser le résultat des législatives de 1991 et] à soutenir le coup d'État du 11 janvier 1992, a conduit au pire. L'expérience tunisienne est majeure. Au bout d'une décennie [de gouvernance frériste], rien n'avait été fait : la crise du système éducatif s'est amplifiée, aucun hôpital public n'a été créé, etc. Leurs électeurs ont peut-être compris l'intérêt de distinguer politique et religion. D'autant que leur vote ne visait pas à unifier l'oumma [la communauté des croyants] , mais à porter au pouvoir des religieux, supposés honnêtes, respectant leur parole et dont l'argent venu du Golfe servirait aux œuvres de bienfaisance."

#### **5. Le putsch contre les Frères musulmans en Égypte était-il souhaitable ?**

"Pierre Vermeren : Malgré d'évidentes différences de contexte, la même chose s'est produite en Tunisie le 25 juillet 2021 [date à laquelle le président Kaïs Saïed a suspendu les travaux du Parlement, présidé par le chef du parti Ennahda, Rached Ghannouchi, et limogé le premier ministre, Hichem Mechichi] . Lors des semaines précédentes, l'ensemble de la société s'est préparé à renverser Ghannouchi. Dans le cas tunisien, l'armée n'était pas à la manœuvre, mais le président Saïed et son coup d'État ont été soutenus par la population. L'autocratie qui en a résulté est une autre affaire."

#### **6. Quelle est la raison de l'échec de la gouvernance des Frères musulmans ?**

"Sarah Ben Néfissa : Elle est liée à la nature de leur organisation, qui repose sur l'obéissance aveugle de ses membres à la direction. C'est le secret de sa puissance, mais aussi sa grande faiblesse, car elle se retrouve dénuée d'élites formées et créatives. Ses membres les plus compétents sont rejetés ou s'éloignent d'eux-mêmes. En Égypte, leurs membres ont conquis les syndicats de médecins, de pharmaciens, d'ingénieurs, d'architectes. Ils auraient dû constituer le vivier de leur personnel dirigeant, mais ce ne fut pas le cas. Les calculs politiques erronés de la direction après 2011 expliquent la rapidité avec laquelle les Frères ont été éjectés du pouvoir égyptien. Leur échec est aussi celui de leur renouvellement : les doctrines d'Hassan Al-Banna [fondateur de la confrérie, en 1928] et de Saïd Qotb n'étaient pas adaptées aux réalités politiques de ce siècle."

#### **7. Pourquoi Ennahda fit-il voter, en 2014, une Constitution instaurant la liberté de croyance et séparant la religion du politique ?**

"Sarah Ben Néfissa : Le coup d'État de 2013, qui mit fin au pouvoir des Frères en Égypte, a déstabilisé Ennahda – déjà discrédité par les meurtres, la même année, des opposants Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi. Se sentant renforcée, l'opposition séculière a organisé [à l'été] un sit-in sur la place du Bardo. Le président de l'Assemblée nationale constituante, Mustapha Ben Jaafar, pourtant allié de Rached Ghannouchi, a alors décidé la suspension des travaux de l'Assemblée. Ce contexte a fait reculer Ennahda. Ghannouchi a compris qu'il ne pourrait l'emporter sur ce point crucial et il a opéré un recul tactique pour sauver son parti."

#### **8. La confrérie a-t-elle tiré les leçons de ses échecs ?**

"Pierre Vermeren : Ils semblent être entrés dans une phase de travail culturel et idéologique. Malheureusement, les pouvoirs en place, au Caire et à Tunis, ont une gestion purement sécuritaire, voire brutale, des choses. L'alternative n'a pas émergé, et l'on assiste à une atomisation et à une décomposition du champ

politique. Le risque, déjà établi, est que beaucoup quittent leur pays, par désespoir ou par nécessité."

[Lire la suite](#)



## HUMANISME



### La fin de l'humanisme ?

CHRONIQUE | Selon la définition usuelle, l'humanisme est une doctrine qui place la personne humaine et son épanouissement au-dessus de toutes les autres valeurs. Autrement dit, l'humanisme se veut un effort pour relever la dignité de l'esprit humain et le mettre en valeur, notamment en donnant la possibilité à chaque être humain d'épanouir librement son humanité, ses facultés proprement humaines.

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
La Voix de l'Est, le 15 avril 2024**

(...)

Notion phare de la modernité occidentale, on voit assez difficilement comment l'humanisme pourrait être critiqué, voire remis en question. D'ailleurs, ne dit-on pas d'une personne ou d'un groupe qu'il fait preuve d'humanisme lorsqu'il adopte une attitude empreinte de bienveillance ou d'altruisme à l'égard d'autrui ? Pour le commun des mortels, il semble donc aller de soi que l'humanisme a apporté de nombreux progrès, notamment sur le plan social et technologique.

Mais est-ce bien le cas ? En dépit des principes vertueux dont il est le porteur, nous verrons que l'humanisme a aussi engendré de nombreuses injustices, notamment en invisibilisant la contribution des femmes et des personnes racisées (pour ne nommer que celles-ci). En effet, en raison de sa prétention à l'universalité, l'humanisme s'est imposé comme une conception désincarnée de l'individu, niant les expériences concrètes et uniques des individus au profit d'une abstraction ontologique et anthropologique. Ironiquement, en promouvant un universalisme déconnecté de la réalité vécue des individus, l'humanisme a donc participé à déshumaniser une proportion non négligeable de l'humanité.

Sur le plan philosophique, le problème est qu'en cherchant à ériger un modèle d'être humain «standard» ou «idéal», l'humanisme nie les multiples facettes de l'expérience humaine, réduisant ainsi la complexité de la condition humaine à une essence uniforme et universelle. Cette vision réductrice ignore les réalités des minorités, des marginalisés et des opprimés, privilégiant ainsi les normes et les valeurs de la majorité dominante. C'est ainsi, par exemple, que l'humanisme s'est retrouvé à jouer un rôle central dans la justification du colonialisme (sous prétexte que, pour leur bien, il fallait civiliser les «sauvages»).

(...)

Dans un autre ordre d'idée, notons que l'humanisme a également alimenté une vision anthropocentriste qui considère l'être humain comme le seul être digne d'intérêt et de considération, ou à tout le moins comme le «sommets» de l'évolution. Cette vision a conduit à l'exploitation sans scrupules des ressources naturelles,

à la destruction de l'environnement et à l'extinction de nombreuses espèces animales. Parlant d'animaux, l'humanisme a aussi servi (et continue de servir) à légitimer la domination et l'exploitation des animaux non humains, un peu comme si ces derniers n'étaient que de simples ressources dont nous pourrions disposer selon nos désirs.

Bref, que ce soit en termes d'impact sur l'environnement, sur les animaux non-humains ou sur les minorités (ex. : personnes racisées), l'humanisme a apporté son lot de « catastrophes morales ». En plaçant l'être humain au sommet de la hiérarchie des valeurs, l'humanisme universaliste a effectivement légitimé une attitude de domination et de mépris envers le monde naturel, considérant la Terre et ses habitants comme de simples ressources à exploiter pour satisfaire nos besoins, et aussi fait la promotion d'un modèle d'être humain qui s'est avéré très « eurocentré ».

(...)

En réalité, ce n'est pas si simple. Il n'est pas simple de « décoloniser » nos esprits empreints d'un humanisme que nous croyons bienfaiteurs. Pourtant, il est temps de reconnaître les limites et les angles morts de cette idéologie. Cela ne signifie pas forcément qu'il faille « jeter le bébé avec l'eau du bain », c'est-à-dire abandonner totalement l'humanisme. En revanche, celui-ci doit être réinventé ou repensé dans un cadre plus inclusif et respectueux de la vie sous toutes ses formes (un éco-humanisme ?), et à plus forte raison de la diversité de l'expérience humaine (à travers des perspectives nouvelles comme les études de genre, les études décoloniales, les philosophies autochtones, etc.).

[Lire la suite](#)



---

## ISLAM RADICAL



### Stéphane Lacroix, chercheur : « Salafisme, islamisme et djihadisme sont amalgamés sous l'étiquette de l'islam radical dans le débat public en Europe »

ENTRETIEN | À travers une socio-histoire du salafisme en Égypte, le spécialiste de l'islam Stéphane Lacroix montre comment ce mouvement rigoriste a travaillé la société jusqu'à redéfinir les contours de l'islam sunnite, dans ce pays comme ailleurs au sein du monde musulman.

Le salafisme, qui s'est développé dans l'Égypte des années 1920, est devenu en quelques décennies une force sociale « quasi hégémonique » sur le plan religieux. Au point de constituer, pour le professeur associé à Sciences Po Stéphane Lacroix, le point aveugle de toute l'histoire du pays depuis un siècle.

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
Le Monde, le 14 avril 2024**

#### Sommaire

**1. Alors que vous travailliez sur l'islamisme en Arabie saoudite, pourquoi avez-vous orienté vos travaux vers le salafisme en Égypte ?**

"Tout d'abord, quiconque y a voyagé dans les années 2000 n'a pu qu'être saisi par la saturation de l'espace public par ce courant. Ce phénomène était d'autant plus frappant que l'Égypte porte un islam historiquement antithétique du salafisme : l'islam d'Al-Azhar – du nom de cette université du Caire considérée comme la plus haute autorité sunnite – est un islam de synthèse, acharite [école théologique sunnite fondée par Abou Hassan Al-Achari au IXe siècle] sur le plan théologique, donc tolérant la spéculation et même une dose de soufisme [courant mystique de l'islam].

Le cas égyptien est passionnant, car il révèle un processus à l'œuvre dans tout le monde musulman. Au cours du XXe siècle, la salafisation de l'islam sunnite a profondément transformé le phénomène religieux dans toute la région en métamorphosant ses normes, sa pratique et ses conceptions."

## **2. Comment définir ce phénomène complexe qu'est le salafisme ?**

"L'idéal salafiste s'incarne dans un discours centré sur un âge d'or formé par les trois premières générations de musulmans et qui aurait été suivi par une dénaturation de la religion. Cette dénaturation est d'ordre interne, incarnée par l'essor de la branche mystique soufie et par les courants non sunnites comme le chiisme, puis externe, avec la colonisation européenne.

Ce discours encadre une « grammaire d'action » : le salafisme considère que le salut de l'islam viendra de l'adhésion des croyants à une norme rigoriste et intransigeante. À cette conversion individuelle s'ajoute un second pilier caractéristique de la grammaire salafiste : l'idée que la marche vers cette société vertueuse se fera « par le bas », grâce à la prédication. L'éducation des masses doit permettre de renouer avec un islam authentique."

## **3. En quoi le salafisme se différencie-t-il de l'islamisme, incarné en Égypte par les Frères musulmans, et du djihadisme ?**

"La distinction entre ces trois catégories est fondamentale, mais elle est ignorée par le débat public en Europe, qui les amalgame sous l'étiquette de l'islam radical. Pour saisir ces trajectoires, il faut remonter à la fin du XIXe siècle en Égypte, où le mouvement de la réforme islamique va se structurer autour de l'idée que la solution au déclin se trouve dans l'islam. De ce noyau commun naîtront d'abord deux courants rivaux."

(...)

Alors que le combat légal pour l'instauration de la charia (loi islamique) est au cœur du programme des Frères, les salafistes voient l'État comme une non-question : ils estiment que rien ne changera tant que la société ne sera pas transformée. À l'inverse, les Frères musulmans sont plus souples sur le plan religieux, car ils voient l'islam comme un donné identitaire et non une essence à laquelle il faudrait à tout prix revenir, à rebours de l'intransigeance salafiste.

Le djihadisme surgit quant à lui dans les années 1960 comme un prolongement radical des Frères musulmans, mais avec une nouvelle grammaire révolutionnaire. Ce courant apparaît sous l'impulsion de l'intellectuel Sayyid Qutb (1906-1966), pilier des Frères musulmans, avec lequel ces derniers finiront par rompre. Partant du diagnostic que l'impiété ne se réforme pas, le djihadisme entend renverser l'ordre établi par la violence. Ce courant naît donc dans la grammaire islamiste tout en reprenant l'intransigeance salafiste dans ses discours, convertie en intransigeance politique."

## **4. Comment le salafisme égyptien évolue-t-il depuis ces années 1920 jusqu'au « réveil salafiste » de la décennie 1970**

?

"Le salafisme s'organise par Ansar Al-Sunna. Sous la monarchie égyptienne, qui prendra fin en 1952, se joue ce que j'ai qualifié de « bataille des corpus » : les salafistes vont progressivement parvenir à imposer comme centraux des auteurs musulmans d'abord marginaux, parvenant peu à peu à redéfinir le corpus islamique.

(...)

Dans tout le monde musulman, un réveil islamique s'observe ensuite dans les années 1970 : la religion devient le grand référent idéologique après l'échec du panarabisme et la défaite de 1967 des pays arabes contre Israël. Dans mon livre, je montre que ce réveil, en Égypte, est celui de la première génération née dans le salafisme."

**5. Vous montrez que, sous la présidence de Moubarak (1981-2011), le salafisme connaît une poussée sans précédent, mais qui reste souterraine... En quoi la révolution de 2011 constitue-t-elle une bascule déterminante, marquée par la genèse d'un « salafisme révolutionnaire » ?**

"Dans tout le monde musulman, un réveil islamique s'observe ensuite dans les années 1970 : la religion devient le grand référent idéologique après l'échec du panarabisme et la défaite de 1967 des pays arabes contre Israël. Dans mon livre, je montre que ce réveil, en Égypte, est celui de la première génération née dans le salafisme."

**6. En quoi la révolution de 2011 constitue-t-elle une bascule déterminante, marquée par la genèse d'un « salafisme révolutionnaire » ?**

"Deux processus entrent en collision pendant la révolution de 2011. A la contestation venue d'une jeunesse politisée et non religieuse s'est ajoutée la dynamique que je qualifie d'hégématisation du salafisme : la révolution a marqué le point de culmination de son influence. Dans un espace public saturé par le salafisme, il n'est pas surprenant que les enjeux de la transition politique se soient structurés dans les termes de celui-ci."

**7. Une telle récupération montre à vos yeux que cette hégémonie crée un « défi existentiel » pour ce courant. Au point de marquer le début d'un postsalafisme, comme certains chercheurs l'affirment ?**

"Je paraphrase une expression du politologue Olivier Roy, selon qui, lorsque tout est religieux, plus rien ne l'est : cela vaut pour le salafisme, qui n'est plus un marqueur différentiel. S'y ajoute le fait qu'en participant à la vie politique, Al-Nour s'est retrouvé aspiré par les compromissions et les contradictions du jeu politique. En tombant de leur chaire, les salafistes sont devenus des politiciens comme les autres aux yeux des Égyptiens.

Leur aura s'est abîmée, en particulier après leur soutien au coup d'État du général Al-Sissi, en 2013. Nous vivons donc un moment inédit, où le salafisme a perdu en gagnant. Entre-t-on pour autant dans un postsalafisme ? Pour ma part, je nuancerais ce constat. L'hégémonie religieuse et l'entrée en politique ont ouvert un moment de reflux, mais qui reste relatif : une génération d'acteurs et d'organisations décline, mais le salafisme a profondément redéfini les normes du religieux. Or, les normes ne se transforment pas du jour au lendemain. L'orthodoxie sunnite restera encore longtemps marquée par ce moment salafiste."

[Lire la suite](#)

## ISLAMISME



### L'islamologue Razika Adnani : « Il faut en finir avec l'idée que l'islamisme n'est pas l'islam »

ENTRETIEN | Pour la philosophe et conférencière, les attaques au couteau et violentes agressions que la France a connues ces derniers jours relèvent de la charia, qui intime d'« ordonner le convenable et de dénoncer le blâmable ».

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
Le Figaro, le 15 avril 2024**

#### Sommaire

#### **1. Les récentes attaques au couteau et agressions pour motifs religieux constatées en France ont-elles pour objectif d'imposer l'islam radical dans notre société ?**

"Les actes de violence que la France a connus ces derniers jours révèlent un désir de soumettre les musulmans de France à la charia, au nom de la règle de la loi islamique que l'on nomme «ordonner le convenable et dénoncer le blâmable». C'est une règle qui s'applique davantage aux musulmans même si les religieux l'ont élargie aux non-musulmans en s'appuyant sur le concept du djihad.

Celui qui a l'objectif d'imposer la charia a l'objectif d'imposer l'islam, et celui qui veut imposer l'islam impose la charia. C'est au nom de l'islam qu'on impose la charia, qui est la norme législative de l'islam. Dans le Coran, il y a des versets qui ont une portée juridique. C'est la «charia coranique» sur laquelle les juristes se sont fondés pour mettre en place, entre le 8e et le 10e siècle environ, «la charia des livres de droit»."

#### **2. Estimez-vous que la situation britannique est similaire à la nôtre ? La France compte-t-elle, selon vous, autant d'extrémistes religieux ?**

"L'extrémisme islamique s'impose de la même manière partout en Occident pour le soumettre à l'islam et ses règles sociales et morales. La différence réside dans le fait que la France est laïque, et ne permet pas de ce fait l'expression de la religion dans l'espace public autant qu'au Royaume-Uni.

La laïcité protège la République française de l'offensive de la religion musulmane dans l'espace public à travers le port du voile, les prières de rues, ou les soirées «iftar» dans des lieux publics. Si les sociétés occidentales ont évolué vers un modèle d'organisation où la religion se retire dans l'espace privé, les islamistes veulent que l'islam occupe l'espace public. L'islam est une religion qui se vit et existe davantage dans l'espace public que dans l'espace privé."

#### **3. Pourquoi la jeunesse musulmane actuelle semble-t-elle plus radicale que les générations précédentes ? Comment l'explique-t-on ?**

"Il est certain qu'on assiste à une montée du conservatisme et du radicalisme parmi les jeunes musulmans en Occident. C'est la continuité de ce qui s'est passé dans les pays musulmans. Cela s'explique par le fait qu'on s'éloigne de plus en plus de la fabuleuse période qu'on appelle la nahda (traduit souvent par

renaissance), qui a eu lieu dans le monde musulman entre le début du 19e siècle et le milieu du 20e siècle.

La nahda est un mouvement de grandes réformes et un processus de modernisation qui a touché tous les domaines y compris celui de la religion. Sous la pression des conservateurs et des islamistes qui ont bien su profiter des événements politiques et géopolitiques de l'époque, la nahda a échoué."

#### **4. Comment lutter contre les idées radicales partagées par les jeunes musulmans, qui prennent forme grâce à la désinformation et les réseaux sociaux ?**

"La lutte doit se faire sur plusieurs niveaux. Tout d'abord, celui de l'État qui doit être plus ferme et plus déterminé dans sa lutte contre le radicalisme islamique pour stopper l'idéologie islamiste qui est en marche en France. L'État doit trouver une solution à ce phénomène de l'endoctrinement par les réseaux sociaux. Il ne peut pas lutter contre le fondamentalisme et l'islamisme et laisser les jeunes à la merci des réseaux sociaux.

Il doit agir au niveau de l'école en assurant des formations aux enseignants, leur permettant d'avoir des éléments intellectuels de défense contre le discours intégriste chez les jeunes. J'étais moi-même enseignante en Algérie à un moment où la vague islamiste envahissait le pays. Ce n'est qu'avec ces éléments de défense que j'ai pu faire face à l'intégrisme qui gagnait certains élèves. Pour inculquer les valeurs de l'humanisme et l'esprit critique aux jeunes, les enseignants doivent cesser de vouloir épargner la sensibilité des musulmans, ce qui est d'une part une discrimination et d'autre part ne les aide pas à s'émanciper intellectuellement.

Ensuite, il faut en finir avec l'idée que «l'islamisme n'est pas l'islam», qu'aiment répéter les spécialistes de l'islamisme depuis les années 1970. Elle a fait le nid du conservatisme et du radicalisme en mettant l'islam à l'abri de toute critique. Cela a empêché les musulmans de porter un regard critique sur leur religion et sur le discours religieux. Bien au contraire, cette expression les a confortés dans leurs certitudes et leurs pratiques qui remontent aux premiers siècles de l'islam et qui ne sont pas en accord avec les valeurs de notre époque et avec la culture de la France."

#### **5. Comment les partisans de l'islam politique en France sont parvenus à imposer le concept d'«islamophobie» ?**

"L'islamophobie est un concept qui a pour objectif d'empêcher la pensée de s'exprimer. Il s'ajoute de ce fait à la liste des concepts et des théories que les fondamentalistes et les littéralistes musulmans ont mis en place, entre le 8e siècle et le 10e siècle, pour bloquer la pensée et la raison et les empêcher de s'exprimer dans le domaine de la religion. Parmi ces théories se trouvent celle du Coran incréé, la théorie du salaf(ou prédécesseur), la théorie du naql(ou littéralisme) et parmi les concepts, il y a celui qui affirme que «la religion est une question de cœur et non de raison». L'islamophobie trouve donc facilement sa place dans la conscience d'une grande partie des musulmans qui pensent que l'islam, religion parfaite de Dieu transmise par les prédécesseurs qui ont détenu la vérité absolue, ne peut pas être critiqué.

Les Frères musulmans l'ont utilisée dans le monde musulman comme arme contre les progressistes qui avaient un discours différent au sujet de la religion musulmane, et en Occident pour susciter chez les musulmans le sentiment d'être une victime parce qu'une critique au sujet de leur religion est émise. L'idée que l'islam n'admet aucun esprit critique est également nourrie par des universitaires, qui ont répété depuis plus de 50 ans que l'islam n'est pas responsable des problèmes qui se posent, mais seulement l'islamisme qui n'est pas l'islam."

## 6. Les autorités françaises ont-elles compris l'ampleur de la menace islamiste, politique comme armée ?

"Ce que les autorités n'arrivent pas à savoir, c'est comment faire face à l'islamisme comme idéologie. On ne peut lutter efficacement contre la menace islamiste que par un travail au sein de l'islam. Or, en tant que laïc, l'État ne peut pas intervenir dans la religion musulmane et de toute façon les musulmans ne l'accepteraient pas. Ils verraient cela comme une discrimination. Les représentants de l'islam en France, sur lesquels il a beaucoup misé, ne veulent pas le faire. Quant aux universitaires, ils préfèrent répéter que le problème réside dans l'islamisme qui n'a rien à voir avec l'islam. En France, aujourd'hui on est même passé à un niveau supérieur : on affirme que ce n'est même plus l'islamisme qui pose problème, mais seulement le frérisme."

## 7. Comment être musulman et partisan de la laïcité aujourd'hui en France ?

"En islam, être musulman est conditionné par la profession de foi. Déclarer croire que Dieu existe et qu'il est unique, que Mohamed est son envoyé et, par conséquent, que le Coran est sa parole. De ce fait, rien n'empêche d'être musulman et partisan de la laïcité, car ce qui l'empêche c'est la charia comme système juridique. Cependant, les musulmans ont décidé dès les premiers siècles qu'être musulman consistait à avoir la foi mais aussi à se soumettre aux règles de la charia.

(...)

Ce qui pose problème à la laïcité, en France et ailleurs, c'est la montée de l'islamisme et le phénomène du retour à une pratique conservatrice de l'islam. Cependant, abandonner la charia n'est pas une solution pérenne si cela n'est pas accompagné d'un travail au sein de l'islam, c'est-à-dire sa réforme.

Certains musulmans qui ne rejettent pas la laïcité se présentent comme des musulmans non-pratiquants. Cela sous-entend qu'être musulman pratiquant revient à respecter la charia, ce qui est la preuve que la conception de l'islam indissociable de sa dimension juridique persiste chez eux. C'est pour cela que dans l'explication de l'échec de la nahda, j'insiste sur le fait que la cause en est que les modernistes n'ont pas pu réformer l'islam."

[Lire la suite](#)



---

## ISLAMOPHOBIE

# 3 réç

### Atteinte à la mosquée : "Ça devient très inquiétant"

Des propos islamophobes ont été tagués sur la façade de la mosquée de Cherbourg, ce lundi 15 avril, dans la soirée.

"Islam cancer, Islam hors de France" : il ne reste plus rien de ces inscriptions, nettoyées par les services de la ville, tôt ce mardi matin. Mais elles restent gravées sur le mur des réseaux sociaux de la mosquée. Des propos clairement islamophobes. "Un acte lâche", commente quelqu'un.

[Voir la vidéo](#)





### Jeux olympiques de Paris 2024 : la France va-t-elle interdire "tout signe religieux" ? » Les Surligneurs

Contrairement à ce qu'affirme un post déjà vu des centaines de milliers de fois sur Instagram, la France ne souhaite pas interdire les signes religieux pour les Jeux olympiques et paralympiques de cet été.

À chaque Jeux olympiques et paralympiques, ses polémiques. L'événement sportif par excellence, organisé cet été à Paris, n'échappe pas à son lot de fausses nouvelles. Selon certains utilisateurs d'Instagram, l'État profiterait de cette compétition internationale pour "interdire tout signe religieux pour les Jeux olympiques 2024."

#### Sommaire

1. LES RÈGLES DES JEUX,
2. DÉBAT HOULEUX,
3. INSTITUTION PRIVÉE,
4. LIBERTÉ ARTISTIQUE.

[Lire la suite](#)



---

## LAÏCITÉ À L'ÉCOLE



### L'éditorial du Figaro Magazine : « La loi du voile »

Nous ne sommes plus capables d'endiguer le phénomène et de faire respecter, à l'école comme partout dans la société, la laïcité à la française.

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu de l'hebdomadaire,  
Le Figaro Magazine", le 12 avril 2024**

**C'est un revirement** qui en dit beaucoup. Après la sauvage agression de la jeune Samara devant son collège de Montpellier, sa mère expliquait avec colère que sa fille était quotidiennement insultée et menacée parce qu'elle refusait de porter le voile, ce qui lui valait d'être traitée de « kouffar » (mécréante, en arabe). Mais quelques heures plus tard, changement de ton : cette mère éplorée lit un texte qu'on lui a préparé : « Nous sommes une famille musulmane... ma fille fait ses cinq prières par jour... on ne doit pas salir notre religion. » La chape de plomb communautariste était retombée, la pression islamique avait fait son effet. Dans la France de 2024, même quand votre enfant est tabassé jusqu'au coma, la loi religieuse est la plus forte.

**Il faut lire le dernier rapport sénatorial** décrivant l'islamisation de l'école de la République. On y expose la montée de la violence et des pressions sur les professeurs : « Tous les territoires, aussi bien ruraux qu'urbains, favorisés ou populaires, sont concernés », précisent les auteurs. Pourtant, l'administration n'a de cesse de minimiser le phénomène, accroissant la solitude du personnel de terrain. Le rapport pointe « la profonde coupure

entre les agents de l'Éducation nationale dans les établissements scolaires et ceux travaillant dans les services centraux ou du rectorat ». L'assassinat de Samuel Paty et de Dominique Bernard ou le retrait du proviseur du lycée Maurice-Ravel, à Paris (menacé de mort pour avoir demandé à une élève d'enlever son voile) n'y changent rien : « pas de vague » reste le mot d'ordre Rue de Grenelle. Et qui est la ministre de l'Éducation nationale déjà? Nicole Belloubet. Or, quand la lycéenne Mila, il y a quatre ans, avait reçu en quelques heures 50 000 menaces de mort et de viol sur les réseaux sociaux pour avoir insulté Mahomet, le premier réflexe de la même Nicole Belloubet, alors garde des Sceaux, avait été d'affirmer que « l'insulte à la religion [...] c'est grave ». Avant d'être contrainte de se rétracter un peu plus tard, devant l'indignation soulevée par son propos. Une ministre qui légitimait ainsi le délit de blasphème est-elle la mieux placée pour faire la guerre au prosélytisme religieux ?

**Face au raz de marée communautariste**, il n'y a pas de solution miracle. Mais commençons par regarder la réalité en face : nous ne sommes plus capables d'endiguer le phénomène et de faire respecter, à l'école comme partout dans la société, la laïcité à la française. Dès lors, il est totalement déraisonnable de continuer à laisser entrer chaque année des centaines de milliers d'immigrés musulmans que nous sommes incapables d'assimiler à nos principes et à nos mœurs.

**Il faut aussi se montrer beaucoup plus sévère** face à l'offensive islamique. On se souvient que l'État, il y a quelques mois, a coupé les subventions au lycée Averroès de Lille, qui relayait l'idéologie des Frères musulmans. Mais on sait moins que cet établissement est assuré de rouvrir à la rentrée prochaine après avoir collecté 450 000 euros de dons, déductibles fiscalement ! Encore une bataille perdue.

[Lire la suite](#)



## Laïcité : l'école primaire, nouveau maillon faible

Les faits | Laïcité et autorité à l'école seront au cœur du discours que doit prononcer Gabriel Attal ce jeudi matin à Viry-Châtillon, dans l'Essonne. Des annonces sont prévues sur « l'autorité des enseignants, la discipline et l'échelle des sanctions », selon Matignon.

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
L'Opinion, le 17 avril 2024**

(...)

Globalement, les atteintes à la laïcité (1 738 faits signalés) ont baissé de 47 % entre ces deux périodes. Outre le primaire, elles concernent les collèges (46 %) et les lycées (26 %). Parmi les types d'atteintes, les « suspicions de prosélytisme » arrivent en tête (19 % contre 6 % au dernier trimestre 2023), suivies par les contestations d'enseignement (16 %, contre 9 %), le port de signes ou de tenues religieux ostensibles (14 % contre 34 %). Puis viennent les refus des valeurs républicaines (11 %), les revendications communautaires (11 %), les refus d'activité scolaire (11 %). Des chiffres à analyser toujours avec prudence tant ils sont sensibles aux « variations saisonnières ». Le dernier trimestre 2023 avait été un record (3 300 faits signalés), notamment dû à l'interdiction de l'abaya par Gabriel Attal. Dès le premier mois de son entrée en application, plus de 800 signalements étaient remontés aux autorités. En outre, les

hommages à Samuel Paty et, depuis octobre 2023, à Dominique Bernard, donnent lieu à des contestations, donc à des signalements. L'attaque d'Israël par le Hamas le 7 octobre a aussi nourri les polémiques. Avant le pic de 2022-2023, les atteintes à la laïcité atteignaient en moyenne un millier de faits par trimestre. Elles se concentrent, à 50 %, dans cinq académies (sur trente) et sont à rapporter aux douze millions d'élèves, rappelle toujours l'Education nationale.

(...)

« Ce qui m'inquiète le plus aujourd'hui, c'est qu'on assiste à une augmentation du nombre de signalements pour contestation d'enseignement. J'y vois à la fois le signe que les ennemis de la laïcité sont toujours présents et cherchent à infiltrer l'école et à l'affaiblir », poursuivait-il. L'affaire du proviseur du lycée Maurice-Ravel à Paris, menacé de mort pour avoir demandé à une élève de retirer son voile, battait alors son plein. Ce jeudi matin, lors de son déplacement à Viry-Châtillon (théâtre de l'assassinat du jeune Shemseddine), Gabriel Attal va creuser le sillon de l'autorité à l'école et de la laïcité. « Un discours de la même profondeur que celui qu'il avait prononcé à la bibliothèque François-Mitterrand de Paris sur le choc des savoirs et le métier d'enseignant. Il va développer sa vision de la laïcité, dire pourquoi il faut défendre notre modèle, comment celui-ci est menacé, comment il doit être préservé », explique-t-on à Matignon où l'on ajoute : « Ce n'est pas parce que le chiffre des atteintes à la laïcité baisse momentanément qu'il faut évacuer le sujet ».

[Lire la suite](#)



### **"Un basculement après Charlie" : reportage lors d'un cours d'éducation morale et civique dans un collège du Cher | Bourges (18000)**

Qu'est-ce qui se dit dans un cours d'éducation morale et civique ? Comment les professeurs d'histoire-géographie intègrent ces quelques heures de plus, où on parle laïcité et démocratie, dans leur programme déjà dense ?

Reportage lors d'un cours d'EMC, au collège Voltaire de Saint-Florent-sur-Cher. Au programme ce jour-là, la justice.

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
Le Berry, le 16 avril 2024**

(...)

« Et la justice ? » demande François Rullon. « Elle est là pour rappeler les règles, les faire respecter », explique Lucas. La conversation conduit à une nouvelle définition, les élèves copient. Ce matin-là, la classe du collège Voltaire est en cours d'éducation morale et civique (EMC). Un cours où on apprend les valeurs de la République, la laïcité, la démocratie, à vivre ensemble. La leçon du jour est sur la justice.

La semaine précédente, une intervenante a présenté la justice française. « Cela a battu en brèche la représentation que les élèves en ont, via les séries américaines, pointe François Rullon. Elle a rappelé qu'en France, dans un tribunal, il n'y a pas d'objection contre votre honneur, pas de juge qui tape avec son marteau. Cela les a beaucoup déçus. »

Après la révision des définitions, place à la justice des mineurs et à l'étude de cas particuliers. Lors des échanges avec les élèves, le professeur met en lumière comment fonctionne cette justice, le traitement particulier réservé aux mineurs. Le cours est vivant. «

Ce sont toujours des cours qui intéressent les élèves, observe François Rullon. Mais ils s'ajoutent à nos cours d'histoire-géo, dont on a du mal à boucler le programme. Ce n'est pas une légende ! »

L'éducation morale et civique, au collège, c'est dix-huit heures annuelles. Une demi-heure par semaine, ou une heure tous les quinze jours. « C'est une matière où on bricole, poursuit Hadrien Liaboeuf, lui aussi professeur d'histoire-géo à Voltaire. Nos programmes sont denses et chronophages. Si on arrive à faire dix heures d'EMC dans l'année, c'est déjà bien. Mais, en fait, de l'EMC, on en fait un peu tout le temps en cours. Parce que la matière irrigue l'enseignement. » « C'est une matière où ça pense, résume son collègue Quentin Garreau. Où on répond aux questions des élèves. C'est le plus intéressant, car on forme des citoyens. »

(...)

Le basculement de cet état d'esprit, « c'est l'attentat contre la rédaction de Charlie Hebdo », en janvier 2015, se souvient Quentin Garreau. Pour nous, en EMC, il y a eu un avant et un après ».

On demande alors à l'EMC de réparer la société, de réexpliquer la laïcité, le blasphème, la République « On sent, poursuit Quentin Garreau, qu'il y a une demande forte, de la part des parents, de la société, des politiques. »

Depuis, on en demande toujours plus à l'éducation morale et civique. Après Charlie Hebdo, il y a les assassinats des professeurs Samuel Paty et Dominique Bernard. À chaque fois, société et politiques misent aussi sur elle, pour réaffirmer les valeurs républicaines.

Si à la rentrée 2024, le nombre d'heures ne sera finalement pas doublé, le programme change. Seront abordés « vivre en démocratie » en 6e, « fraternité, égalité, solidarité » en 5e, « défendre les libertés » en 4e, et « faire vivre la démocratie » en 3e.

[Lire la suite](#)



## Bientôt une loi pour célébrer la laïcité à l'école ? - Mag'CentreMagcentre

Un groupe de 42 députés dont trois élus du Centre-Val de Loire : Richard Ramos du Loiret, Luc Lamirault et Philippe Vigier d'Eure-et-Loir, souhaite qu'une loi rende obligatoire, chaque année dans tous les établissements scolaires, l'organisation d'une cérémonie dont l'objectif serait d'expliquer, de célébrer la laïcité et ainsi de permettre « que les jeunes générations comprennent et s'approprient cette valeur ».

[Lire la suite](#)





## Au Royaume-Uni, une élève musulmane perd son procès contre son école pour interdiction de la prière

Ce mardi 16 avril, un établissement scolaire de Londres a remporté son procès contre une élève musulmane qui contestait l'interdiction de faire ses prières dans l'école, estimant que cela allait à l'encontre de sa liberté religieuse.

Elle contestait l'interdiction de faire ses prières dans son école, un établissement scolaire de Londres réputé pour ses règles strictes. S'estimant victime d'une politique discriminatoire, une élève avait attaqué devant la Haute Cour de justice la « Michaela Community School », une école « libre » située à Wembley, un quartier du nord-ouest de Londres. Mais, ce mardi 16 avril, l'école a remporté son procès contre la jeune fille.

[Lire la suite](#)



---

## LAÏCITÉ CHEZ LES JEUNES



### "La seule cible de la laïcité, ce sont les musulmans et en particulier les jeunes filles musulmanes"

L'historienne des idées Valentine Zuber était l'invitée de l'émission "Avoir 20 ans" consacrée aux jeunes et à la laïcité, diffusée le 10 avril 2024 sur Public Sénat.

[Lire la suite](#)



---

## LAÏCITÉ EN FRANCE



### L'entretien du dimanche : « La laïcité, ce n'est pas l'athéisme ! »

Alors que les atteintes à la laïcité se multiplient dans les collèges et les lycées, l'historien Iannis Roder revient sur les origines de la loi de 2004. Une loi « efficace » selon lui, pourtant méconnue du plus grand nombre et surtout des jeunes enseignants, à qui on ne l'a pas... enseignée.

#### Sommaire

1. Avez-vous le sentiment qu'une majorité de Français sait ce qu'est la laïcité ?
2. Raison pour laquelle la laïcité s'interprète selon les croyances ?
3. Comment expliquez-vous que les enseignants semblent avoir tant de mal à faire respecter la loi. Est-ce par peur ou par méconnaissance ?
4. Pourquoi selon vous ne sommes-nous pas encore sortis de la crise du port du foulard en 1989 ?
5. Comment expliquer cet aveuglement ?
6. En quoi consiste ce « réel », selon vous ?

7. La loi de 2004 a conforté celle de 1905, mais a-t-elle suffisamment bordé l'avenir ?

8. La loi sur la laïcité est-elle toujours combattue par la religion majoritaire ? Les catholiques en 1905, les musulmans aujourd'hui ?

[Lire la suite](#)



## De quoi la laïcité est-elle le nom ? Les réponses de Stéphanie Hennette-Vauchez, professeure de droit public

De quoi la laïcité est-elle le nom ? Pourquoi ce principe conçu pour nous réunir ne cesse de nous diviser ? Existe-t-il une spécificité française du pluralisme religieux ? Dans ce nouvel épisode, nos amis du podcast « On n'a pas tout essayé » reçoivent la professeure de droit public Stéphanie Hennette-Vauchez.

Pour cette membre de l'Institut universitaire de France, la loi de 1905 reposait sur trois principes que sont la séparation des Églises et de l'État, la garantie de la liberté du culte et la neutralité religieuse. C'est cet équilibre qui a commencé à vaciller à la fin des années 1980. Alors que l'exigence de neutralité concernait les représentants de la puissance publique, on a commencé, petit à petit, à l'étendre à des personnes privées.

[Écouter la suite](#)



---

## LAÏCITÉ ET ÉMANCIPATION



### Nancy. Conférence-débat sur la laïcité : « La République doit vigoureusement réaffirmer ses principes »

Ancien Grand Maître du Grand Orient de France et vice-président de l'association « Unité laïque », Philippe Foussier interviendra au côté de la romancière et essayistes Tristane Banon, le 27 avril prochain, à l'occasion d'une conférence-débat, organisé par le Forum Nancy République, sur le thème de : « la laïcité, clé de l'émancipation ».

#### Sommaire

1. Il est beaucoup question de la défense de la laïcité en ce moment. Êtes-vous de ceux qui considèrent qu'elle est en danger ?
2. Par exemple ?
3. Celle qui a précisément institué la laïcité, un modèle français unique,
4. La laïcité est donc bien la clé de l'émancipation ?
5. À votre avis, comment la défendre ?

[Lire la suite](#)



## LIBERTÉ D'EXPRESSION



### Florence Bergeaud-Blackler au JDD : « Tous les partis doivent composer avec les islamistes dans la partie francophone de Bruxelles » | operanewsapp

ENTRETIEN | Une conférence à Saint-Josse, Belgique, avec des figures politiques de droite comme Eric Zemmour et Viktor Orban, initialement annulée par le bourgmestre Emir Kir, a été autorisée par la justice. Florence Bergeaud-Blackler, docteure en Anthropologie et chercheuse au CNRS, était également invitée.

#### Sommaire

1. Quel était l'objet de cette réunion ?
2. Pourquoi a-t-elle été interdite dans un premier temps ?
3. Quel motif précis a été invoqué ?
4. Peut-on ici clairement parler de censure ?
5. Est-il le seul responsable ? N'est-ce pas tout un « système » médiatico-politique belge qui est complice ?
6. Vous dites « tous les partis » sont obligés de composer avec des islamistes, y compris les partis de droite ?
7. Une partie de la droite est-elle « bâillonnée » ?
8. Mais finalement, la justice belge a tranché en faveur de la liberté d'expression ?
9. Comment expliquer que la Belgique en soit venue à cette situation ?
10. Y a-t-il aussi une forme de complaisance des politiques ?
11. Quelle est la part de responsabilité de l'Europe institutionnelle ?
12. En quoi « cette vision européenne » pourrait rejaillir potentiellement en France ?
13. Est-ce trop tard pour inverser ce processus mortifère pour notre modèle occidental ?

[Lire la suite](#)



### Diffamation contre l'école musulmane de Valence : Charlie Hebdo relaxé en appel

La cour d'appel de Grenoble relaxe l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo dans l'affaire de diffamation contre l'association Valeurs et Réussite qui gère l'école musulmane de Valence, dans la Drôme. Une décision inverse de celle rendue à Valence, le 21 décembre dernier.

#### Sommaire

1. Liberté d'expression,
2. Lutter contre le séparatisme.

[Lire la suite](#)



### Conférence sur la Palestine : pourquoi l'université de Lille annule l'évènement avec Mélenchon

Politique. Une conférence prévue à l'université de Lille ce jeudi, en présence du leader de LFI Jean-Luc Mélenchon et de la candidate aux européennes Rima Hassan, a finalement été annulée ce mercredi. Les Insoumis dénoncent une "censure".

#### Sommaire

1. L'association "Libre Palestine" sous le feu des critiques,
2. LFI dénonce une "censure" et reprogramme la conférence.



## L'université de Lille annule une conférence de Jean-Luc Mélenchon et Rima Hassan sur la Palestine, faute de pouvoir « garantir la sérénité des débats »

L'établissement dit « regretter la pression exercée sur [son] autonomie ». Une organisation étudiante, dont le logo figure sur l'affiche de l'événement, est accusée de « nier l'existence de l'État d'Israël », ce que les organisateurs démentent.

### Sommaire

1. « Attaque à la liberté d'expression », selon LFI,
2. Pour l'association, son logo « ne nie en aucun cas l'existence d'Israël ».



## Pourquoi les conférences des insoumis à Lille, Rennes et Bordeaux ont-elles été annulées ?

En une semaine, trois rendez-vous organisés par La France insoumise dans les universités n'ont pu se tenir, sur décision des présidences, et pour des raisons différentes.

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
Libération, le 17 avril 2024**

(...)

Cette annulation en milieu universitaire est la troisième en une semaine pour LFI. Avant Lille, c'est à Bordeaux le 12 avril, et à Rennes le 10 avril que les insoumis se sont vu refuser les bancs de la fac. Même si les motifs ne sont pas similaires.

À Rennes, Jean-Luc Mélenchon devait intervenir aux côtés d'Emma Fourreau, candidate en 9<sup>e</sup> place sur la liste LFI aux européennes. Dans une vidéo publiée sur X le 10 avril, le leader des insoumis affirme que « la présidence de l'université [les] a prévenus à 15 heures que la conférence était annulée, parce qu'[ils seraient] sous le coup d'une menace terroriste », de nature « islamique ».

Pour Mélenchon, cette décision d'annulation a été prise « par l'université sous le poids d'une menace qui, à l'évidence, [lui] paraît ridicule ». Et va même jusqu'à parler de « coup monté », considérant que la préfecture elle-même n'était pas au courant.

(...)

L'université, de son côté, estime que l'annulation était devenue nécessaire, « étant donné le peu de temps dont [ils disposaient] avant la tenue de la conférence, et compte tenu des multiples entrées du campus Villejean, ainsi que des nombreuses activités se tenant sur place au même moment ». Et d'assurer que les conférenciers ont été prévenus « peu de temps après la réception du mail de menace et après que l'université s'est entretenue avec la préfecture qui a confirmé le risque ».

Contactée à son tour, la préfecture d'Ille-et-Vilaine explique avoir été saisie par l'université à 17h42, pour une opération de « levée de doute qui [visait] à vérifier la présence ou non d'engins explosifs ». Elle assure, contrairement aux propos de Jean-Luc Mélenchon, avoir été prévenue d'une alerte attentat.

Juliette Malbois, vice-présidente étudiante de l'université et membre de l'Union pirate, syndicat majoritaire de Rennes-II, avance une version similaire : « L'administration a reçu par mail

une menace d'attentat où l'auteur menaçait de "tout faire péter". Après avoir sollicité la préfecture, l'établissement, ayant jugé trop difficile d'assurer la protection de l'événement, a fini par décider de l'annulation de la conférence. »

L'étudiante émet en revanche de sérieux doutes quant à la nature de la menace. Selon elle, il s'agirait d'un message venant de l'extrême droite. « Dans le mail, argue-t-elle, le terme Inch'Allah était mal orthographié. S'il s'agissait véritablement d'une personne radicalisée, on peut supposer qu'elle n'aurait pas fait de faute à ce mot. » Un sentiment partagé par Mélenchon, qui a évoqué, sur son blog, « une opération islamophobe d'intimidation [...] suivie d'une campagne de vantardises de l'extrême droite, se réjouissant d'avoir rendu impossible notre présence ».

(...)

Contactés par CheckNews, les étudiants de l'Union étudiante Bordeaux, en charge de l'organisation de la conférence, confirment la version de l'établissement. Son représentant, Yannis, détaille : « La demande a effectivement été adressée hors délai. On l'a faite à l'administration le vendredi 5 avril, soit huit jours avant la conférence. Suite à cela, ils nous ont dit qu'ils allaient étudier malgré tout notre demande. Finalement, on a reçu une réponse négative le lundi 8. » Reste que, selon lui, c'est « le caractère très politique » de la conférence qui a justifié la décision de l'établissement. « Depuis quelques années, c'est une posture assumée par Sciences-Po Bordeaux de ne plus inviter de personnalités politiques avant les élections », poursuit Yannis.

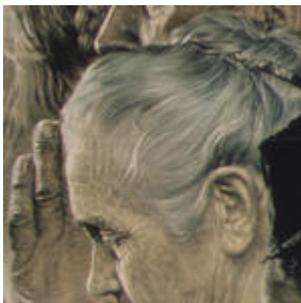
Quelles qu'en soient les raisons, de telles annulations « créent de dangereux précédents qui permettent d'annuler très facilement ce genre de conférences dans des lieux publics comme les universités », déplore l'insoumise Emma Fourreau.

[Lire la suite](#)



---

## LIBERTÉ DE CONSCIENCE



### La liberté de conscience

La liberté de conscience a été conçue comme une possibilité de croire, de changer de croyance ou de ne pas en avoir. Quel sens lui donne la pensée théologique islamique contemporaine ?

#### Avec

- Dominique Avon, Directeur d'études à l'EPHE, directeur de l'Institut d'étude de l'islam et des sociétés du monde musulman à l'EHESS, spécialiste du sunnisme.

[Écouter la suite](#)





## Les consommateurs achètent de la viande « rituelle » sans le savoir, dénonce une association

La viande, halal ou casher, n'est pas consommée que par les adeptes des religions musulmanes ou juives. Le consommateur profane achète aussi ces viandes « confessionnelles » sans le savoir. Un tabou dénoncé, depuis plusieurs années, par Œuvre d'assistance aux animaux d'abattoir (OABA).

Opposée à l'abattage rituel sans étourdissement préalable des animaux (très majoritaire en France), l'association de protection des animaux de ferme dénonce aussi le système « de complémentarité des circuits de distribution ». Avec ce mécanisme, les viandes halal ou casher qui ne trouvent pas preneur sur leurs marchés « confessionnels », sont redirigées vers les magasins alimentaires classiques mais sans aucune mention informative. « Une tromperie institutionnalisée qui constitue une atteinte majeure à la liberté de conscience de consommateurs », a rappelé OABA, dans un communiqué diffusé le 11 avril, au lendemain d'une vidéo de L214 montrant des bovins saignés à vif dans l'abattoir Bigard de Venarey-les-Baumes (Côte-d'Or).

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
Ouest France, le 23 avril 2024**

(...)

Des chiffres élevés car les consommateurs juifs ne consomment pas la viande des parties arrières de l'animal (qui touche le nerf sciatique). Pour des raisons économiques, les musulmans consomment surtout les abats et les avants. Tout le reste est reversé dans le circuit commun pour éviter les pertes..

En juin 2020, l'OABA avait attaqué le gouvernement devant le Conseil d'État pour obtenir une « traçabilité parfaite des viandes issues d'abattages réalisés sans étourdissement ». Le 1<sup>er</sup> juillet 2022, la plus haute juridiction administrative a rejeté cette demande. Dans la foulée, l'association a saisi la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) en « invoquant la violation de la liberté de conscience des consommateurs ». La cour de Strasbourg devrait rendre prochainement sa décision.

[Écouter la suite](#)



---

## LOI DE 2004



## « L'interdiction des signes religieux ostentatoires à l'école contredit la laïcité »

Ce principe consiste non pas à rendre les croyances invisibles, mais à faire vivre ensemble des individus différents, qui le disent, qui le laissent voir, mais qui l'acceptent au nom de la liberté de conscience, explique le philosophe Jean-Fabien Spitz, dans une tribune au « Monde ».

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
Le Monde, le 17 avril 2024**

## **Sommaire**

### **1. L'État est neutre,**

"Parmi les propos mensongers véhiculés par les personnalités de tous bords qui soutiennent cette loi, trois sont particulièrement dommageables. Le premier prétend que la loi de 2004 se contente d'étendre le principe de neutralité aux individus dans l'espace public scolaire. Cela n'a aucun sens : l'État est neutre pour que les individus puissent ne pas l'être, pour qu'ils puissent manifester leur différence en matière religieuse. Lorsque les individus sont ainsi neutralisés, c'est-à-dire lorsqu'il leur est interdit de manifester leurs croyances, l'État a, par définition, cessé d'être neutre, car être neutre signifie adopter une attitude impartiale entre des partis différents.

Le deuxième invoque le vivre-ensemble en postulant qu'il n'est possible qu'entre des individus qui ne manifestent pas leurs différences. Rien n'est plus opposé au principe de la laïcité, qui consiste, au contraire, à faire vivre ensemble des individus qui sont différents, qui le disent, qui le laissent voir, mais qui sont précisément appelés à accepter comme relevant de la liberté de conscience la manifestation de croyances différentes des leurs.

(...)

Le troisième mensonge porte sur le prétendu ordre public immatériel. On postule, au rebours de tout ce qu'implique la laïcité, que les membres du groupe majoritaire auraient le droit de circuler dans un espace public vierge de toute manifestation de croyances différentes de la leur parce que cette manifestation les choque ou les offusque. Et, en même temps, dans la contradiction la plus flagrante, on ne cesse de dire que le principe de laïcité est un principe de tolérance mutuelle. En ce sens, la notion d'ordre public immatériel nie l'idée même d'espace public, espace par définition ouvert à tous les individus dans leurs singularités.

En réponse à ces trois mensonges, il faut rappeler trois vérités. La première est que le prosélytisme est une composante légitime de la croyance religieuse. Tenter de convertir autrui aux croyances que l'on suppose posséder un caractère salvateur fait partie de la liberté de conscience."

### **2. Assez de mensonges.**

"La deuxième est que l'école ne peut pas être un sanctuaire tenu à l'abri de la diversité qui existe dans la société. Au contraire, c'est là que l'œuvre de socialisation doit apprendre aux enfants et aux adolescents qu'il existe dans la société des gens qui ont des croyances différentes des leurs, et c'est en apprenant ces différences qu'ils pourront les accepter comme faisant partie de la vie sociale ordinaire. Aujourd'hui, si l'école est le sanctuaire de quelque chose, c'est de la ségrégation sociale, et les gouvernants seraient bien inspirés de s'en préoccuper, au lieu de faire la chasse aux foulards et aux jupes longues.

Et enfin : les responsables politiques qui ne cessent de jeter de l'huile sur le feu devraient comprendre que cette discrimination par le vêtement, dont de nombreux témoignages attestent qu'elle se traduit par des brimades, par des humiliations, par des accusations sans preuve d'entrisme intégriste et par des abandons d'études, produit les effets inverses de ceux que l'on prétend rechercher.

(...)

Assez de mensonges sur la laïcité. La France est devenue un pays multiconfessionnel. On peut le regretter ou s'en réjouir, mais peu importe, car il n'y aura pas de retour en arrière. Au lieu de nier cette réalité et de vouloir qu'elle disparaisse à notre vue par une assimilation forcée qui n'est que l'autre face de la discrimination, efforçons-nous de reconnaître les différences et

de les intégrer, avec leurs spécificités, dans notre tissu républicain."

[Lire la suite](#)



## 20e anniversaire de la loi anti-foulard de 2004 : le bilan honteux d'une manipulation de la laïcité

Laurent Lévy revient sur les conditions dans lesquelles a été adoptée la loi du 15 mars 2004, prétendant interdire les signes religieux « ostensibles » à l'école mais tournée en réalité contre les musulmans, en particulier ici les jeunes femmes musulmanes. Il en fait le bilan 20 ans après, montrant qu'il s'agissait là de la première étape d'une entreprise de manipulation de la laïcité, visant à en faire un instrument de l'offensive islamophobe.

[Lire la suite](#)



---

## LOI "SÉPARATISME"



### La loi « séparatisme » ne convainc toujours pas sur le terrain

« Le réveil républicain » d'Emmanuel Macron peine à se déployer, trois ans après la promulgation de la loi visant à lutter contre le séparatisme. Les collectivités ne semblent pas pressées de s'emparer des outils créés.

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPP :*

**Article issu de l'hebdomadaire,  
La Gazette des communes, le 19 avril 2024**

#### Sommaire

#### 1. LES COLLECTIVITÉS SOUS-DOTÉES EN RÉFÉRENTS,

"Figures de proue de ce combat pour les valeurs de la République, les référents laïcité sont encore très peu nombreux au sein des collectivités. Si l'ensemble des 17 000 référents ministériels ont été nommés, dont 14 000 au ministère de l'Education nationale, « l'appropriation de cette obligation par les collectivités territoriales semble toutefois plus laborieuse », relève le Sénat.

Alors qu'il s'agit d'une obligation légale, en Isère, par exemple, seules trois communes sur 512 s'y étaient conformées à fin 2022.

« La loi a donné une impulsion, mais la plupart des collectivités ne s'en sont pas encore dotées, confirme Lucie Roche, formatrice " laïcité et fait religieux" au cabinet Convivencia conseil. La laïcité est une notion méconnue. Le choix du référent est complexe. Le prérequis doit être l'absence d'idéologie, ce qui n'est pas si simple. Il faut également le former et l'encadrer. »

(...)

Reste que, pour l'heure, « sur le fond, les bénéfices de ce dispositif sont encore peu perceptibles. Les référents laïcité semblent, à ce jour, avoir essentiellement fait remonter quelques interrogations sur les modalités d'application de la loi CRPR à l'administration centrale, tandis que leur rôle de conseil est encore insuffisamment mobilisé », note le Sénat."

## **2. LE DÉFÉRÉ « LAÏCITÉ » N'A ÉTÉ UTILISÉ QU'UNE FOIS,**

"De la même manière, le déféré « laïcité », cette nouvelle voie de droit censée permettre de mieux contrôler le respect de la laïcité par les collectivités territoriales, n'a, pour le moment, guère été usité. Il n'a été mobilisé avec succès qu'en Isère, en juin 2022 : le Conseil d'État a confirmé l'interdiction du burkini dans les piscines municipales de Grenoble (157 500 hab.), vêtement que la ville souhaitait autoriser.

(...)

À Chalon-sur-Saône (45 000 hab., Saône-et-Loire), c'est le maire (LR), Gilles Platret, qui a invoqué le CER pour essayer d'empêcher une manifestation du Planning familial au motif que l'une de ses brochures montrait, entre autres, une femme voilée. Il a été débouté devant le tribunal administratif, puis le Conseil d'État, en mars 2022."

## **3. UN CONSEIL QUI MET EN PLACE DES ACTIONS.**

"Pour autant, le CER peut avoir un effet incitatif ou dissuasif. « Quand la Fédération française de basket-ball a interdit, cet automne, le port du voile en compétition, 72 associations franciliennes ont signé une pétition afin de demander l'abrogation de cet article du règlement, raconte Pierre-Henri Tavoillot. Nous leur avons écrit pour leur dire que cela n'était pas conforme au CER et que nous allions leur retirer les subventions régionales. Toutes, sauf six, ont ôté leur signature. »

Face aux difficultés de mise en œuvre de la loi « CRPR », certaines collectivités, attachées à défendre le principe de laïcité et les valeurs républicaines, soutiennent une approche différente. C'est le cas, notamment, de Sarcelles (lire ci-dessus) et de Chambéry (59 900 hab., Savoie). « Plutôt que d'être dans la stigmatisation, nous préférons le vivre-ensemble », défend Sophie Bourgade, adjointe au maire (DVG) de Chambéry, chargée de l'inclusion.

Si un référent laïcité va y être nommé, « conformément à la loi », la ville a créé un conseil de laïcité qui rassemble des représentants des religions, ainsi que des acteurs institutionnels - dont l'Éducation nationale et la préfecture -, des associations - comme la Fédération des œuvres laïques et l'accueil des primo-arrivants -, des experts, etc. « C'est un outil qui peut être utile en cas de crise, commente Sophie Bourgade. Mais il permet surtout aux différents acteurs de se rencontrer, d'apprendre à se connaître, de mettre en place des actions communes, de partager la même approche de laïcité et de la faire vivre sur notre territoire. »"

### **Chiffres**

17 000 référents laïcité ont été nommés, dont 14 000 au ministère de l'Éducation nationale.

4 subventions ont été retirées à des associations pour violation du contrat d'engagement républicain.

*Source : rapport du Sénat du 6 mars 2024.*

### **10 % des fonctionnaires formés au principe de laïcité**

Avant même l'adoption du projet de loi sur le séparatisme, le gouvernement avait annoncé sa volonté de former l'ensemble des agents publics au respect du principe de laïcité d'ici à 2025. C'est désormais inscrit dans le texte législatif ainsi : « Il est formé à ce principe. » Si 505 000 agents publics l'ont été, dont 380 000 à l'Éducation nationale, pour autant, ils ne représentent que 10 % des effectifs de la fonction publique, selon le rapport du Sénat du 6 mars. « L'objectif de formation de 100 % des agents d'ici à décembre 2025 est hors de portée », tancent les rapporteuses. Les collectivités, sur lesquelles il n'existe pas de données

agrégées, sont encore plus en retard, en dépit des efforts déployés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, le Centre national de la fonction publique territoriale et l'Observatoire de la laïcité, qui proposent des formations dans le cadre du plan national Valeurs de la République et laïcité.

[Lire la suite](#)



## MASCULINISME VS FÉMINISME



### L'inquiétant regain du masculinisme, cette pensée réactionnaire aux origines millénaires

ENQUÊTE | Ce contre-mouvement au féminisme s'appuie sur le mythe d'une « crise de la masculinité » pour défendre le modèle inégalitaire des rapports entre les femmes et les hommes.

C'est un mouvement diffus, mais têtue. Une réalité dérangeante six ans après les débuts de la révolution #metoo. Alors que les jeunes femmes adhèrent de plus en plus aux valeurs progressistes, les hommes du même âge ont tendance à se tourner vers des idées conservatrices. À partir de données de plus d'une vingtaine de pays, un article du Financial Times a mis en évidence la progression, depuis six ans, d'un « fossé idéologique » de 30 points environ entre les filles et les garçons de la génération Z, notamment sur les questions d'égalité.

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPP :*

**Article issu du quotidien,  
Le Monde, le 12 avril 2024**

(...)

Les féministes connaissent bien ce phénomène de backlash (« retour de bâton »), mis en lumière par la journaliste américaine Susan Faludi pour décrire la montée en puissance d'un contre-mouvement après une avancée féministe. Depuis #metoo, nombreux sont ceux qui questionnent leur identité masculine et remettent en cause le modèle dominant dans lequel ils ont grandi. Mais un antiféminisme décomplexé s'est aussi imposé dans l'espace médiatique. En quelques années se sont multipliés les vidéos et les « podcasts bros », ces émissions entre hommes où l'on parle de muscles, de sport, de conseils de séduction, mais aussi des femmes de manière souvent dégradante et caricaturale, accusées d'avoir pris trop de pouvoir. Pour reconquérir leur place sociale, de jeunes hommes y apprennent à se former à des méthodes de séduction viriles sur le modèle du « mâle alpha », stéréotype d'une masculinité dominante.

Ces discours fédèrent une « communauté très organisée d'hommes qui vont se solidariser et agir ensemble », décrit l'anthropologue Mélanie Gourarier, qui leur a consacré sa thèse, Alpha mâles. Séduire les femmes pour s'apprécier entre hommes, publiée au Seuil en 2017. Le déchaînement de haine en ligne dont l'actrice américaine Amber Heard a été la cible dans la bataille judiciaire qui l'a opposée, en 2022, à son ex-compagnon, l'acteur Johnny Depp, a mis en lumière le poids médiatique de ces réseaux.

(...)

Le masculinisme ? Le mot s'est imposé dans le débat public

depuis les années 2000 pour désigner les manifestations de résistance au féminisme qui prétendent que les femmes dominent désormais les hommes, lesquels doivent défendre leurs droits et restaurer leur identité masculine. Ce « contre-mouvement, centré sur la victimisation des hommes », selon la définition des chercheurs québécois Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri, peut prendre des formes variées, plus ou moins exacerbées. « Le discours use plutôt d'euphémismes, en disant, par exemple, que le féminisme est allé trop loin, que les hommes ne peuvent plus rien faire ou dire, qu'il faut un rééquilibrage... » , précise Francis Dupuis-Déri, auteur de *La Crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace* (Remue-Ménage, 2018) . L'anthropologue Mélanie Gourarier a élargi la notion à « tout groupe organisé autour de la défense de la "cause des hommes" » dans une confrontation avec le féminisme et les femmes » . « Le risque serait d'appréhender le phénomène comme limité à certains milieux, alors qu'il représente une pensée majoritaire et que ses valeurs restent très présentes dans la société », prévient-elle.

(...)

À partir des années 1970, cette crise, en France, est ainsi mise en avant par le mouvement de défense de pères divorcés qui dénoncent ce qu'ils considèrent comme des injustices subies de la part d'un système judiciaire confiant plus volontiers les enfants aux femmes. « C'est en 1969, quelques mois après "l'affaire de Cestas", qu'une première association, la Didhem (Défense des intérêts des divorcés hommes et de leurs enfants mineurs), voit le jour à Grenoble », précise Gwénola Sueur, doctorante en sociologie, qui a consacré un mémoire de recherche à cette affaire et à son usage. Dans le village de Cestas (Gironde), un conducteur de travaux de 38 ans s'est retranché dans sa ferme après avoir enlevé ses enfants. Il exige le retour de sa femme, dont il est divorcé depuis trois ans, « pour qu'elle crève et elle crèvera », écrit-il. Face au refus de son ex-épouse, il tue un gendarme au cours du siège puis abat deux de ses enfants avant de se suicider. Insultée par la foule, leur mère devra être protégée par les forces de l'ordre pour venir se recueillir sur leur tombe.

Dans les mois qui suivent, l'affaire de Cestas va inspirer plusieurs féminicides et suicides d'hommes ainsi que des menaces de passage à l'acte. « Elle devient le symbole de ce que certains journaux appellent le "drame" des pères face à l'augmentation des divorces. Cette couverture médiatique permet à des membres du mouvement de perpétuer un discours victimaire », souligne Gwénola Sueur.

(...)

Les premières traces datent, en effet, de l'Antiquité. En Grèce, un texte d'Aristote accuse violemment les femmes d'avoir institué une gynocratie (régime politique où les femmes détiennent le pouvoir) et les considère responsables de l'échec du projet politique de Sparte à cause de leur amour de l'argent. Quelques années plus tard, c'est à Rome que le politicien Caton l'Ancien s'alarme d'une manifestation de femmes réclamant l'autorisation de conduire des chars. Il y voit le signe de la toute-puissance des épouses. Dans les deux cas, les femmes n'ont alors aucun droit politique.

(...)

On ne s'étonnera pas, dans ce contexte, que ce courant réactionnaire prospère sur le terreau fertile des mouvements conservateurs et populistes, sur lesquels il s'appuie autant qu'il les renforce. Le journaliste afro-américain Rembert Browne a analysé, dans le *New York Magazine* , le 9 novembre 2016, la façon dont Donald Trump avait réussi à être élu président en fédérant près de 59 millions d'électeurs « en rendant la haine intersectionnelle » grâce à une rhétorique à la fois antiféministe,

homophobe et raciste.

(...)

Cette convergence des haines est prise très au sérieux par l'agence, qui dresse la liste des attentats dont les motivations croisent à la fois « antiféminisme, racisme, autoritarisme et xénophobie ». Ainsi le terroriste Anders Breivik, auteur du massacre de 76 jeunes Norvégiens, en 2011, a-t-il revendiqué la supériorité de la population masculine blanche occidentale chrétienne face à la « féminisation de la culture européenne » et à la volonté d' « émasculer le mâle européen ». De même, les auteurs des attentats de Christchurch (Nouvelle-Zélande), de Halle (Allemagne) en 2019 et de Hanau (Allemagne) en 2020 ont exprimé « explicitement » de « la frustration sexuelle » et des « opinions misogynes ».

(...)

La solution passe par l'éducation, car « on ne sortira de ce mal profond qu'en amenant les hommes à déconstruire leurs préjugés, à développer une conscience féministe. C'est en partie un enjeu d'accès à la connaissance », ajoute l'historienne, qui s'y emploie en préparant pour 2027 l'ouverture d'un futur Musée des féminismes, à l'université d'Angers.

Le travail est immense. Avec plus d'un tiers des personnes interrogées qui pensent encore que les inégalités sont dues à une différence naturelle, le Haut Conseil à l'égalité relève une large méconnaissance conduisant à une « véritable "éducation" au sexisme (...) , pas forcément conscientisée ». L'institution appelle l'État à mener une « action publique forte, continue et globale », en particulier dans l'éducation, l'espace numérique et l'exercice de la justice. Le chantier reste à ouvrir.

[Lire la suite](#)



---

## PRINCIPE DE LAÏCITÉ



### **POLITIQUE : « La laïcité, ce n'est pas l'anticléricalisme d'État », déclare Alexis Corbière | Infos Dijon**

En pleine campagne pour les élections européennes, les Insoumis de l'Yonne ont initié une polémique portant sur le respect des principes de laïcité dans les établissements scolaires.

De passage à Dijon pour un meeting, ce lundi 8 avril 2024, Alexis Corbière (LFI), député de la Seine-Saint-Denis a été interrogé sur le sujet par Infos Dijon. Le « vieux mélenchoniste », comme il se qualifie lui-même, a botté en touche et défendu les militants.

#### **Retour sur les faits**

Selon le Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale de l'UNSA, le 22 mars dernier, au collège Jean-Bertin à Saint-Georges-sur-Baulche, en périphérie d'Auxerre, trois bénévoles de l'association l'Olivier qui fait de l'aide aux devoirs sur le temps périscolaires, se présentées vêtues d'une voile islamique. Le principal leur a demandé d'ôter leur voile (lire le communiqué).

[Lire la suite](#)



---

## PRINCIPE DE NEUTRALITÉ



### Corse-du-Sud : une centaine de personnes rassemblées pour le maintien d'un calvaire

Un calvaire corse, et une polémique qui fera penser à d'autres histoires similaires ailleurs en France. Alors qu'une administrée a lancé un recours devant le tribunal administratif de Bastia pour faire enlever, au nom de la laïcité, la croix installée en novembre 2022 par le maire de Quasquara, Paul-Antoine Bertolozzi, en Corse-du-Sud, une centaine de personnes se sont réunies ce dimanche pour protester contre cette action devant la justice administrative.

[Lire la suite](#)



### Laïcité : mobilisation en Corse pour conserver la croix à l'entrée du village de Quasquara

Une polémique agite le petit village de Quasquara, en Corse-du-Sud. Une habitante a saisi le tribunal administratif pour faire retirer la croix installée à l'entrée du village. Presque seule contre tous...

[Lire la suite](#)



---

## PROSÉLYTISME RELIGIEUX



### Éditorial : ces faits divers qui défient la laïcité

Mercredi soir, un fait divers a saisi d'effroi Bordeaux. Un ressortissant afghan s'en est pris à deux Algériens, tuant le premier de plusieurs coups de couteau et blessant grièvement le second, avant d'être abattu par la police. L'assaillant leur reprochait de boire des bières durant l'Aïd, l'une des grandes fêtes de l'islam. Une situation qu'il aurait perçue comme une offense. Et ce, sans savoir s'ils étaient croyants ou non.

Cette affaire n'a pas été qualifiée d'attentat, le motif terroriste n'a pas été retenu. Il s'agit d'une altercation qui s'est terminée de manière tragique avec cette nuance qu'en toile de fond émerge un motif religieux.

*Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*

**Article issu du quotidien,  
Sud Ouest, le 12 avril 2024**

(...)

Il n'empêche. Au-delà de cette affaire, une pression religieuse s'est installée. À Montpellier, une adolescente de 13 ans a été tabassée à la sortie de son collège par d'autres élèves, dont des jeunes filles. Selon les explications données dans les médias par sa mère, sa fille était pointée du doigt parce qu'elle se « maquille un peu », parce qu'elle s'habille « à l'européenne ». Ce qui lui a

valu d'être harcelée, d'être traitée de « kouffar » (mécréante), de « kahba » (prostituée). Traduction, Samara était perçue comme une mauvaise musulmane. Mais après avoir dit ça, sa mère est souligné – toujours dans les médias – combien sa fille est respectueuse de l'islam, affirmant qu'elle fait « la prière cinq fois par jour », qu'elle est « pratiquante et pieuse ».

Mais à qui s'adressait ce message ? Pourquoi, dans une République laïque comme la nôtre, éprouver le besoin de se justifier ainsi ? La foi relève de l'intime, du domaine privé. Elle n'est pas un laissez-passer. Pourtant, elle déborde de plus en plus dans l'espace public, comme en attestent les très nombreuses atteintes à la laïcité à l'école. Devant la pression des fondamentalistes, Gabriel Attal, alors ministre de l'Éducation nationale, a même dû interdire le port de l'abaya.

Derrière ces faits empreints de religiosité émerge le tableau d'une société qui se fragmente, d'une société où la loi d'une communauté, la loi d'un quartier tente de s'imposer aux règles communes de la République. Or, ce sont elles qui doivent nous protéger de telles dérives. Ce sont elles qui priment. Il convient de toujours le rappeler.

[Lire la suite](#)



---

## RADICALISME RÉPUBLICAIN



### Yves Jégo au JDD : « Pour une laïcité radicale ! »

TRIBUNE | L'ancien ministre et ancien vice-président du Parti radical Yves Jégo appelle au « radicalisme républicain » face au radicalisme religieux.

[Lire la suite](#)



---

## RÉPUBLIQUE ET RELIGION



### Les religions dans la République 2/5 : Matthieu Rougé, aumônier des parlementaires : épisode • 2/5 du podcast Les religions dans la République

Quelle est la place des religions dans la république ? Chaque samedi jusqu'au 11 mai, Sens politique interroge les liens entre les cultes et les pouvoirs publics. Laïcité, séparatisme, égalité dans la pratique... 5 épisodes de dialogue entre politique et religion.

**Avec**

- Matthieu Rougé, Evêque de Nanterre.

[Écouter la suite](#)

## RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE



### Guillaume Trichard, Grand Maître du Grand Orient de France : « les francs-maçons, des sentinelles de la République universelle »

Le Grand Maître de l'obédience maçonnique du Grand Orient de France, Guillaume Trichard, était en visite à Maurice et à Rodrigues le mois dernier. Dans une interview accordée au Mauricien, il revient sur la raison d'être de la franc-maçonnerie et s'appesantit sur le fait qu'il s'agit d'un ordre initiatique. Guillaume Trichard souligne également le rôle des francs-maçons dans la société. « Les francs-maçons sont les sentinelles de la République universelle partout », indique-t-il, réaffirmant que les extrémistes, qu'ils soient de gauche ou de droite, sont les principaux adversaires de la franc-maçonnerie.

[Lire la suite](#)



### « Nous sommes rentrés en période préfasciste » : Guillaume Trichard, Grand Maître du Grand Orient de France, face à Michel Taube

Montée de l'extrême-droite, menaces islamiste sur la laïcité, projet de loi sur la fin de vie : Guillaume Trichard, Grand Maître du Grand Orient de France, à la tête de la plus ancienne obédience maçonnique de France, « libérale et adogmatique », fait face à Michel Taube au cœur de l'actualité. Entretien.

[Lire la suite](#)



### Guillaume Trichard : « La laïcité c'est un principe de paix »

Guillaume Trichard, l'actuel Grand Maître (GM) du Grand Orient de France (GODF), suit les traces de ses prédécesseurs. Après l'ex-GM Georges Sérignac, l'ex-GM adjoint Jacques Helary et notre compatriote Amaresh Ramlugan, GM adjoint actuel, il confirme la volonté de l'obédience à être sur le terrain de ses loges dans le monde et nous a ouvert les coulisses de son rôle de GM au Château Mon Désir, à BalACLava, le 29 mars.

(...)

Quand je dis que les francs-maçons du GODF sont les défenseurs de la République universelle qui est fondée sur la laïcité, c'est-à-dire la liberté absolue de conscience. La laïcité, c'est un principe de paix. Vous êtes libre de croire et de ne pas croire et de pratiquer votre culte ou pas si vous n'en avez pas dans le respect des uns et des autres. Je pense que c'est ce qui se passe de façon assez magnifique à Maurice, de ce que j'ai compris. On est très vigilants sur la montée des intégrismes. On est aussi des adversaires du communautarisme qui minent les sociétés. Ce n'est pas le vivre-ensemble ; c'est l'être-ensemble. C'est-à-dire avec les êtres humains qui transcendent leur appartenance culturelle, ethnique et sociologique. Ils apportent la

richesse de leur culture, mais dans un esprit de concorde pour faire l'Humanité.

[Lire la suite](#)



---

## SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT



### Séparatisme : entretien avec Eugénie Loison de la Libre Pensée | « La laïcité n'est pas une valeur à défendre, mais une loi »

Eugénie Loison est la présidente de la fédération Héraultaise de la Libre pensée, une association aussi vieille que la loi de 1905 de séparation des églises et de l'État, dont la mission est justement de veiller au respect de cette loi. Pour Le Poing, elle est revenue sur les combats qu'elle et ses camarades ont mené dans l'Hérault dans la décennie qui vient de s'écouler.

#### Sommaire

1. Quels ont été les principaux combats de la Libre Pensée ces dix dernières années ?
2. Une affaire qui a continué jusque sous le mandat de Michaël Delafosse...
3. Un autre de vos gros combats de ces dernières années s'est déroulé à Béziers avec les crèches de Noël, pouvez-vous nous en dire plus ?
4. Revenons à Michaël Delafosse. Vous aviez vivement réagit quand il a mis en place sa « charte de la laïcité ». Pourquoi ?
5. Depuis quelques mois, on assiste à l'émergence de nombreux salons du bien-être avec des intervenants aux croyances new-age à Montpellier. Sur son « portail des assos », la Ville de Montpellier faisait la promotion d'une association anthroposophique (avant suppression à la suite d'un article du Poing), une doctrine ésotérique très décriée. Ces nouvelles croyances entrent-elles dans le champ de votre combat pour la laïcité ?
6. Quelles sont les prochaines batailles à mener pour la Libre Pensée ?

[Lire la suite](#)



---

## WOKISME



### Le wokisme, un mouvement tellement français

Depuis plusieurs années déjà, le débat sur le wokisme agite le milieu intellectuel en France. Ses opposants, aussi bien de droite que gauche, y voient un "enfermement intellectuel" ou même une "forme d'impérialisme américain". Pourtant, "Politico" rappelle que ces idées sont fortement inspirées des penseurs français, comme Foucault ou Derrida, qui les avaient importées aux États-Unis.

## Sommaire

1. "Un enfermement intellectuel",
2. "L'histoire, il faut la regarder en face",
4. Des antiwokes à gauche,
3. Poststructuralisme et "French Theory".

[Lire la suite](#)



---

Pour toute information supplémentaire le site de l'ADFP

**Scoop.it!**

Réalisé avec [Scoop.it](https://www.scoop.intl.com/)